

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

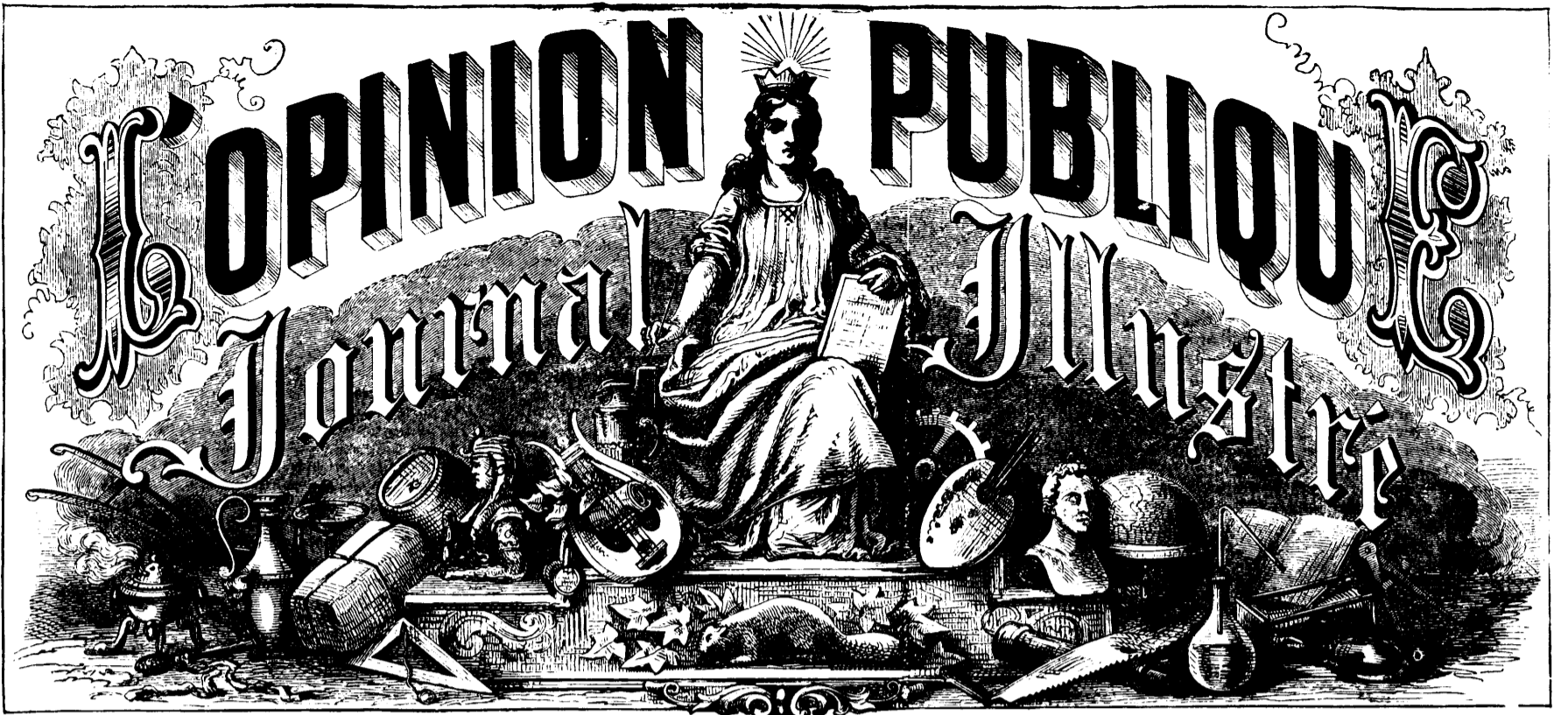
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. IV.—No. 49.

MONTREAL, JEUDI, 4 DECEMBRE, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR CRAWFORD.

Le nouveau Lieutenant-Gouverneur d'Ontario est avocat. Il a su honorer sa profession par ses talents et son intégrité. Gentleman jusque dans le bout des doigts, et en même temps homme politique sérieux, il saura également faire honneur à la haute position qu'il occupe aujourd'hui.

M. Crawford est irlandais; il est né en Irlande, dans le comté de Cavan. Il est protestant, mais sa femme et ses enfants sont catholiques. Il a été élevé à Toronto, s'y maria à la fille du juge Sherwood, et y fut admis au barreau en 1839. Il a été nommé Conseil de la Reine en 1867.

Elu dans Toronto-Est en 1861, il fut défait en 1863. En 1867 il se présenta dans le comté de South Leeds et fut élu. En 1872, il abandonna ce comté et fut élu dans Toronto-Ouest.

En politique, il a toujours été conservateur et l'un des partisans de M. John A. Macdonald. Dans la vie privée, c'est un homme modéré, d'un jugement très-sûr et d'une courtoisie parfaite.

JEANNE D'ARC,

DRAME LYRIQUE.

Les journaux de France apportés par le dernier courrier parlent longuement d'un grand drame de M. Jules Barbier, musique de Gounod, qui vient d'être représenté à Paris. Cette œuvre a obtenu le succès le plus éclatant, et le plus mérité, si nous en jugeons par une simple analyse.

On est habitué dans notre pays à n'accepter qu'avec défiance, les pièces du répertoire contemporain, dont la plupart reposent sur une donnée fautive ou immorale ou sont entremêlées de détails qui choquent nos mœurs, la pruderie canadienne, comme disent certains voyageurs. Nous n'avons rien à craindre du nouveau drame de *Jeanne d'Arc*. Tout le monde connaît l'histoire de l'héroïne inspirée qui sauva la France; la pièce respecte et suit scrupuleusement la vérité historique. De beaux vers, de la belle musique, double expression du patriotisme et de la foi, voilà ce que nous offre le drame lyrique dont tout Paris s'occupe en ce moment; j'entends le Paris sérieux comme le Paris volage, le Paris des salons comme le Paris des boulevards.

Nous en donnons une analyse, avec quelques citations, d'après les journaux que nous avons sous la main.

Le premier acte nous montre Jeanne d'Arc dans sa chaumière de Domrémy, confessant à Thibaut, qui l'aime et veut l'épouser, qu'elle n'est pas libre, que Dieu a disposé de son avenir. Elle lui fait le récit de sa première vision :

A nul autre que toi je n'ai dit ce mystère
Où ma vie est pendante, où Dieu même apparaît !
Sur ton âme, Thibaut, gardes-en le secret !
J'avais treize ans ! déjà nos campagnes ouvertes
Voyaient se rapprocher la guerre et ses alertes ;
Le trouble et la frayeur étaient dans les esprits
Et les yeux inquiets regardaient vers Paris.
Un soir, comme j'étais à genoux en prière,
Une voix m'appela dans un jet de lumière :
J'eus peur et je pleurai. La voix s'évanouit
Et le rayon de feu disparut dans la nuit.

Rêve ou délire.

THIBAUT.

JEANNE.

Non ! pour douter veuille attendre.
La clarté reparut ; la voix se fit entendre,
Puis d'autres voix encor qui descendaient du ciel.
Je les connus : c'était l'archange saint Michel
Et sainte Marguerite et sainte Catherine,
Et je les contemplai dans leur splendeur divine !

THIBAUT.

Dieu, tout puissant !

JEANNE.

Dès lors, maîtresse de mes jours,
Les saintes m'ont conté les villes sans secours,
Les vainqueurs sans merci, le roi sans espérance,
Et la grande pitié du royaume de France !
Enfin, voici deux mois passés que j'entendis
La voix du Seigneur même en son saint paradis :
" Jeanne il faut que tu sois dans le temps de carême
Devers ton souverain ! Nul autre que toi-même,
Prince ni duc ne peut venir en aide au roi !
Sans toi, point de secours ! ... Va ! je serai vers toi !
Va ! ... fille de Dieu ! ... va ! ... "

THIBAUT.

Jésus !

JEANNE.

Moi, pauvre fille,
Abandonner mon toit ! délaisser ma famille !
Voir le sang des chrétiens couler dans les combats !
Donner la mort ! tuer ! non, je ne tuerai pas !
.....

La nuit vient cependant, Jeanne est seule à travailler et à prier. Des voix retentissent à son oreille pour la seconde fois ; bruit faible d'abord et perçu de Jeanne seule, elles s'accroissent davantage ; puis d'un nuage semblent émerger deux anges à robe blanche qui lui renouvellent l'ordre de se rendre auprès du roi et de sauver la patrie. Jeanne hésite ; les voix se font plus pressantes ; elle lutte contre ce qu'elle-même croit d'abord un jeu de son imagination : mais des harmonies célestes l'environnent ; les anges répètent leur appel ; et Jeanne, brisée, haletante, finit par obéir ; elle jette à ses parents endormis un dernier adieu, et part.

La partie symphonique, ajoute le *Gaulois*, joue dans cette scène un rôle important. Quant à l'impression produite par la musique de Gounod en ce moment, on ne saurait mieux la définir qu'en rappelant la scène de l'église dans *Faust* ; les mélodies ne se ressemblent en rien, mais les spectateurs éprouvent un sentiment identique ; on sent que c'est la même main qui a tracé ces pages différentes, et le même esprit un peu mystique qui les a conçues. L'effet en a été très-grand.

Dans le second acte, nous sommes à la cour de la reine de Beauté ; Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII, devise d'amour et de politique ; Loys, un de ses pages, la distrait en chantant une légende. Des intrigues de cour s'engagent autour de ce malheureux roi dont la ruine même est nécessaire à l'ambition de conseillers félon ; la hardiesse brutale de Lahire ne parvient même pas à le tirer de l'endormissement.

Jeanne arrive ; elle commence par convertir Agnès Sorel à sa foi ardente ; puis, suivant la vérité historique, elle découvre le roi, qui, pour la mettre à l'épreuve, se tenait caché au milieu d'un groupe de chevaliers ; elle s'agenouille devant lui et lui dit :

..... Faut-il vous prier à genoux,
Sire ? Ne doutez plus ni de moi

(Baissant la voix.)
Ni de vous.

De moi, dis-tu ?

LE ROI.

(Jeanne met le doigt sur sa bouche. Le roi éloigne tout le monde du geste. On s'écarte de façon à laisser le roi et Jeanne isolés sur le devant de la scène.)

JEANNE, à demi-voix et de façon à n'être entendue que du roi.

J'ai lu jusqu'en votre pensée
La prière qu'à Dieu vous avez adressée :
" Si je suis légitime héritier des Valois,
" Qu'il te plaise sauver ma couronne et mes droits ;
" Et si je ne suis pas l'héritier légitime,
" Si l'honneur des Valois fut souillé par un crime,
" Sire Dieu, qu'il te plaise en ta grande bonté
" Me conserver la vie avec la liberté ! ... "

LE ROI, dont l'étonnement a été croissant.

Je ne l'ai dit qu'à Dieu !

JEANNE.

Qui me l'a su redire.

LE ROI.

Et le sang des Valois ? ...

JEANNE.

De la part de messire
Roi du ciel, je te dis que le trône est à toi,
Etant du noble sang de France et fils du roi !

LE ROI, avec éclat.

Ah ! je ne doute plus ! la puissance immortelle
T'illumine !

(Tout le monde se rapproche du roi et de Jeanne.)

Vous tous courbez-vous devant elle !

(Tout le monde s'incline.)

Jeanne, tu marcheras l'égal des barons !
Et nos soldats levés, nous te les conduirons ! ...

AGNÈS.

Bien, sire !

La scène et l'acte se terminent par un grand chant de guerre : *Dieu le veut !* où se retrouve l'auteur du chœur des soldats dans *Faust*.

Au troisième acte, c'est le camp français dans Orléans ; les soldats boivent et s'amuse en compagnie de ribaudes ; l'une d'elles chante et les soldats reprennent un refrain d'une jolie couleur, où la haine contre les Anglais se traduit sous une forme ironique et qui forme contraste avec le classique : *Guerre aux tyrans !*

Jeanne cependant paraît, elle chasse les ribaudes, ensuite elle impose aux barons et capitaines de l'armée, quoiqu'ils trouvent l'entreprise impossible et folle, une sortie qui devra mettre les Anglais en déroute. L'armée s'ébranle à sa voix et s'élance contre l'ennemi après avoir répété en chœur une belle invocation au Dieu des armées.

Orléans a été délivrée, les Anglais sont vaincus partout ; nous assistons au sacre du roi dans Reims. C'est le 4e acte, le plus froid de tous et celui qui a eu le moins de succès.

C'est le 5e acte qui a converti en triomphe ce qui n'était jusque-là qu'un succès. D'abord un très-joli chœur de soldats anglais, puis la grande scène de l'interrogatoire et la condamnation de Jeanne. Jamais sentiments patriotiques n'ont été exprimés en termes plus vrais. On jugera si de tels vers ne sont pas faits pour échauffer même les cœurs les plus froids :

JEANNE.

..... Ainsi je vais mourir
Et ce n'est pas assez ! vous voulez me flétrir
Et prouver par mon crime, aux chrétiens effroyable,
Que vous n'avez été battus que par le diable ! ...

Allez, je vous comprends !... C'est la France et son roi Que vous voulez féliciter et souiller avec moi !... Eh bien ! je vous le dis, quittez cette espérance ! Vous pouvez me tuer et mutiler la France, Mais vous ne pourriez pas, mylord, sachez-le bien, Asservir à la honte ou son cœur ou le mien. Vous pouvez, de ce peuple élargissant la plaie, Cadavre encor vivant, le traîner sur la claie Et punir ma victoire et m'en payer le prix, Mais non pas nous soumettre à nos propres mépris ! Le même honneur tous deux nous garde et nous enflamme. Je connais mon pays : il m'a donné son âme !... Il se redressera comme moi sous l'affront ! C'est quand il est perdu qu'il relève le front ! Faites, faites sur lui peser le joug des armes ! Noyez-le tout entier dans le sang et les larmes ! Reculez sa frontière, ivre de vos succès... La France renâtra dans le dernier Français ! Que le temps soit à vous !... La France aura pour elle Dans l'avenir certain la justice éternelle !... Et plus loin le bourreau pousse l'iniquité Plus haut va le martyr dans l'immortalité !... Maintenant que le feu me brûle et me dévore ! Mon corps, fait de limon, pourra trembler encore, L'âme est libre, il suffit !... le tourment dure peu ! Et la France est ainsi ; c'est le plaisir de Dieu !

Les deux derniers tableaux de ce dernier acte sont le bûcher et la vision céleste ; ils ont produit aussi un grand effet.

Voilà donc un drame, d'où l'immoralité est absente, dans lequel n'entre aucun de ces moyens douteux destinés à allécher une curiosité malsaine, et ce drame a obtenu un succès complet devant ce même public que les auteurs di-ent blasé, sceptique, toujours prêt à se moquer des choses graves, des sentiments honnêtes et sérieux. Espérons que l'accueil fait à la *Jeanne d'Arc* de MM. Barbier et Gounod convaincra les dramaturges français qu'il est désormais possible d'aimer honnêtement le min d le parisien. Espérons que *Jeanne d'Arc* tuera la *Belle Hélène*.

Il est vrai que les circonstances prêtent un intérêt particulier, à la légende de la Pucelle d'Orléans ; la France est aujourd'hui vaincue et morcelée comme elle l'était alors ; les douleurs et les espérances sont les mêmes.

Jeanne d'Arc inspirée, Jeanne d'Arc victorieuse, dit un journal parisien, avait conquis l'attention d'un public abreuvé de spectacle ; les puissances de la mise en scène, la mémoire de vingt combats : la gloire de Dunois, des Lahire et des Ximtrailles ; Orléans délivrée ; le sacre de Charles VII en la cathédrale de Reims ; les plus nobles souvenirs historiques ; la splendeur des costumes, les vers éloquents qui rappelaient cette grande page d'histoire où l'Anglais victorieux finit par être chassé de cette terre qu'il avait conquise presque toute entière par force ou par trahison, tout, en un mot, avait soumis peu à peu l'esprit des habitués. Cela n'était cependant qu'un intérêt puissant et contenu ; ce n'était pas un triomphe.

Mais quand Jeanne d'Arc vaincue, calomniée, outragée, condamnée, mais plus grande et plus sainte encore qu'aux heures de ses victoires, est apparue en sa prison ; quand elle a jeté dans un cri sublime le salut à son drapeau ; quand, torturée de tant de menaces et accablée de tant de souffrances, elle s'est relevée de toute la hauteur de son rôle divin au-dessus de ses juges et de ses bourreaux, il s'est fait dans cette salle de spectacle comme un déchirement et comme une révélation.

Sous la forme transfigurée de Jeanne d'Arc, c'était la patrie même qui apparaissait à tous ; des fauteuils d'orchestre et des loges, un ardent enthousiasme éclatait ; c'était la France, plus aimée encore dans ses désastres, qu'on acclamait ; et dans cette explosion de tous ces cœurs parisiens, s'est réveillé tout à coup le sentiment national de nos gloires et de nos revers.

Il y a toujours dans la vie publique ou intime d'un grand peuple une époque ou une journée qui prête à ces rapprochements suffisants en eux-mêmes pour étayer une œuvre dramatique. Il vaudrait mieux cultiver ce genre que celui dont l'empire a donné de si tristes exemples. On dit que le théâtre est une tribune : que l'on s'en serve donc pour propager les idées qui font les peuples grands.

On dit aussi que le théâtre est le reflet de la société : à ce compte la société française est en bonne voie de régénération, si l'on en juge par le drame de *Jeanne d'Arc*.

OSCAR DUNN.

PAROLES DE ROI.

Elle nous est enfin parvenue, dans l'intégrale teneur de son texte, cette lettre-manifeste du Comte de Chambord, qui a produit le grand revirement, ou, si l'on aime mieux, la grande pause des espérances politiques de l'honnêteté française. C'est un de ces documents que tout journal consciencieux, en quelque coin du monde qu'il se publie, se fait un véritable honneur de saluer et d'acclamer ; car le cachet distinctif d'un pareil acte est, avant toute chose, le souffle éminemment viril de la Foi robuste qui l'a inspiré, qui l'aime, et qui lui assure dans l'histoire une incontestable immortalité.

Ce testament de vie, portant la signature du Chef de la Maison de Bourbon, restera donc, sans aucun doute, comme un frappant exemplaire du siècle, bon à méditer en toute œuvre publique, comme en tout pays chrétien.

Christien ! — Il suffit de l'Être, en effet, c'est-à-dire, frère du

Christ, disciple de sa doctrine et enfant de son Eglise, pour lire et relire ce Credo social du Roi "très-chrétien," en se sentant envahir par les plus fortes émotions. On admire, on remercie, on espère, on se repose, on aime, quand on se trouve face à face avec cette assurance, cette simplicité, cette dignité, cette finesse et cette grandeur ; avec ce précieux mélange de fermeté et de douceur, d'inimitable aristocratie et de populaire bonté ; avec ce rare équilibre de l'étude impartiale et approfondie du passé de la France, du sentiment exquis de sa situation actuelle et de la foi inébranlable en son avenir, en sa mission, en sa puissance civilisatrice ; avec cette harmonie parfaite, — pour tout dire en un mot, — de l'humilité catholique et de la fierté royale.

On assure que Pie IX a félicité Henri V de ce manifeste. — Nous ne savons pas encore si le fait est authentique, mais nous sommes aussi intimement convaincu qu'il soit possible de l'être en ce monde, que le cœur du "Grand Pape" a tressailli d'un immense et paternel amour, en lisant ces paroles du "Grand Roi" son "Fils aîné," et qu'il a chanté du fond de son âme au Roi des Rois, au Dominateur des nations, dont il est ici-bas le représentant et le vicaire, ce cantique de reconnaissance et d'espoir entonné par Rachel, cette image de l'Eglise, à la naissance de Joseph, qui fut vendu par ses frères, et qui devait être le sauveur de sa race : "Le Seigneur efface mes opprobres."

Chaque aliéné du document de Salzbourg prêterait ample matière aux plus philosophiques commentaires. Nous n'avons pas l'espace suffisant pour nous y livrer. Nous nous bornons à prier, en passant, le lecteur de vouloir bien remarquer avec quel charme de sentiment et de langage Henri V sait presser sur son cœur de père et de roi son cousin et héritier, Monseigneur le Comte de Paris, et saluer de la main, avec un respect antique et une bonne grâce béarnaise, Monsieur le Maréchal de Mac-Mahon.

Nous ne saurions pourtant clore ce modeste aperçu sans noter une petite particularité assez curieuse dans l'attitude prise par les oracles habituels du mensonge devant ce symbole inattendu de la vérité. C'est qu'il y a des actes si supérieurs, si visiblement inspirés de Dieu, qu'ils forcent au respect à leur égard les ennemis de Dieu les plus déclarés. Un tel phénomène est comme une émanation pratique de cette grande révélation de St Paul : "Tout genou, au ciel, sur la terre et dans les enfers doit fléchir quand est prononcé le nom de Jésus." — C'est ce qui est arrivé à propos de la lettre d'Henri V. — Nous n'en citerons que deux traits.

En premier lieu, l'opinion de la presse hostile au Roi Henri, à ses idées, à son principe et à son programme. — Les organes les plus accentués de cette presse, les plus anti-chrétiens, les plus agiles, se sont frottés les mains, avec la même satisfaction, d'ailleurs, dont s'est senti inondé le vaste concert du Prince de Bismarck (louchante similitude, en vérité, pour l'intelligence du patriotisme français) — Ils ont appelé à l'envi et à grand renfort de hessie la lettre royale : "le coup de massue du droit divin, — la chute de la légitimité, — la fin de la fusion, — les fineries de l'abolitisme, — la délivrance du principe monarchique, — le suicide des Bourbons, — la agonie de la Royauté," etc., etc. — Ce sont leurs expressions textuelles. — Ch bien, malgré leur joie, leur assurance et leurs espoirs, les voilà qui s'inclinent, qui baissent la tête et qui ploient le genou devant la majesté de cet Homme-Roi, devant l'honneur inflexible de cet isolé du droit chrétien. Les principaux et irrécusables témoins de ce fait instructif sont : *L'Opinion Nationale*, *le Journal des Débats*, *le Siècle*, *le Paris-Journal*, *la République Française*, *le Gaulois*, et, sur ce continent, *le Courier des Etats-Unis*. Qu'on lise leurs articles sur la matière ; on demeurera frappé de l'ensemble et de l'unanimité des éloges qu'ils distribuent au caractère personnel du petit-fils de St. Louis.

Après la Presse, la Poésie ; la poésie, dans la personne de Victor Hugo, ce pauvre cerveau dévoyé, que l'orgueil a fait culbuter des plus hauts sommets du génie, jusqu'aux plus écœurants bas-fonds du méprisable et du ridicule. L'homme qui "a l'Etna sur la poitrine," vient de donner, non pas, hélas ! une lueur de repentance et de conversion, mais, à travers son inguérissable et sénile confusion du bien et du mal, de l'honnête et du barbare, un hommage très-caractéristique à la grandeur morale du roi de France. Le dernier numéro de son *Année Terrible* contient de lui la petite pièce suivante :

« A HENRI V.

"J'étais adolescent, quand vous étiez enfant ;
"J'ai sur votre berceau fragile et triomphant
"Chanté mon chant d'aurore ; et le vent de l'abîme
"Depuis nous a jetés chacun sur une cim ;
"Car le malheur, lieu sombre où le sort nous admet,
"Etant battu de coups de foudre, est un sommet.
"Le gouffre est entre nous comme entre les deux pôles.
"Vous avez le manteau de roi sur les épaules
"Et dans la main le sceptre, éblouissant jadis ;
"Moi, j'ai des cheveux blancs au front, et je vous dis :
"C'est bien. L'homme est viril et fort qui se décide
"A changer sa fin triste en un fin suicide ;
"Qui sait tout abdiquer, hormis son vieil honneur,
"Qui cherche l'ombre ainsi qu'Hamlet dans Elsenaur,
"Et qui, se sentant grand surtout comme fantôme,
"Ne vend pas son drapeau, même au prix d'un royaume.
"Le lis ne peut cesser d'être blanc. Il est bon,
"Certes, de demeurer Capet, étant Bourbon ;
"Vous avez raison d'être honnête homme. L'histoire
"Est une région de châte et de victoire
"Où plus d'un vient ramper, où plus d'un vient sombrer.
"Mieux vaut en bien sortir, Prince, qu'y mal entrer."

C'est égal, un profond sentiment de tristesse et une grande tentation de découragement remplissent l'âme en présence de ce qu'on pourrait nommer la *cecité française*. Louis Veuillot, exprime en ces termes vibrants de justesse et de douleur cette incroyable méconnaissance de sa patrie pour son propre salut : "Malgré toutes nos fautes, l'ennemi pourrait n'être pas assez puissant. Malgré tous nos crimes, Dieu s'obstine à nous offrir un moyen de salut, mais nous nous mettons contre nous-mêmes, avec l'ennemi, contre Dieu. Nous pourrions avoir un roi qui rétablirait l'ordre entre nous, et qui serait le roi de tout ce qu'il y a de catholique dans le monde entier. Non, non ! — Il prierait Dieu ; il nous offrirait le spectacle régnant de sa foi ; il nous couvrirait de son drapeau blanc, déployé comme un drapeau parlementaire en face du Ciel ; irrité ; cela serait humiliant pour nous. Qu'il vienne, mais qu'il ne soit plus lui. Qu'il prenne notre drapeau ; qu'il prenne nos mœurs ; qu'il se fasse semblable à nous. Alors, nous le placerons, comme un lampion, sur le bord de l'abîme qu'il n'éclairera pas, et où nous saurons l'éteindre pour jamais, au premier jour de repos que nous lui devrons."

Mais pour la nation française, — nation peut-être unique en

cela dans le monde et dans l'histoire — on peut, — on doit même — "espérer contre toute espérance." — *In spe contra spem* ; et c'est encore son Roi qui vient nous en donner, dans son admirable manifeste, l'argument souverain, la *raison d'état* infrangible ; c'est que "Le Christ aime encore ses Français." — A ce titre, les catholiques de toutes les nations du globe, pour peu qu'ils aient l'intelligence réelle de la Charité du Christ, doivent prier pour la France. Ils doivent prier ; puis, faire un humble retour sur eux-mêmes ; et plus spécialement entre tous, les catholiques du Canada, qui sont les fils et les répondants de la "Nouvelle France." Car le vice qui aveugle la *grande nation* et la rend parfois si petite, est un vice essentiellement subtil et carrément cosmopolite. C'est le Libéralisme-Catholique, lequel est, — personne au monde n'est plus admissible à l'ignorer, — la dernière, et partant la plus dangereuse expression des roueries de l'Esprit de ténèbres. On sait jusqu'à quel point l'incubation de ce vice est parvenue à énerver le moral de la grande masse des Français, et surtout, — c'est là son infernal génie : — de la portion du peuple français qui paraît la plus saine. Or, il ne faut pas se le dissimuler, si nous avons hérité de beaucoup des belles qualités naturelles de l'esprit français, nous possédons aussi presque toutes les aptitudes au mal et le tempérament impressionnable à la contagion, qui distinguent dans l'ordre intellectuel et moral le sang de nos ancêtres. De plus, il faut se dire que si le Christ a assigné, sur ce continent, une franche et généreuse mission au peuple canadien, il ne lui a certainement pas marqué, dans son plan divin, au point de vue de l'équilibre social du Nouveau-Monde, la place tout-à-fait incontestable qu'il a faite, dans l'équilibre de l'Europe, au peuple français. Donc, mêmes instincts, mêmes dangers, même poison ; moins de ressources, moins de garanties divines, moins de destinée providentielle que sa Mère-Patrie ; ah ! de quelle inébranlable ardeur le Canada-Français, — s'il veut vivre, — ne devrait-il pas s'attacher aux impérissables doctrines ultramontaines !

A. FRAIN.

Montréal, 22 Nov., 1873.

CAUSERIES AGRICOLES.

(Suite.)

Pour cultiver les légumes avec avantage il ne suffit pas d'avoir beaucoup d'engrais à sa disposition, il faut de plus les instruments qui économisent la main-d'œuvre. Outre la charrue et la herse ordinaires, le Capitaine B utilise encore la charrue à sous-sol, dont l'usage, généralement méconnu par les cultivateurs de cette province, est cependant si efficace et fait plus que doubler la valeur productive de la terre. Il emploie également le bouleverseur, le sarclur, la charrue à double versoir, le rechausseur, etc., etc.

Il serait vivement à souhaiter que l'on vit de même chez tous les cultivateurs ces divers instruments que le commerce et l'industrie ont maintenant dissimulés dans la plupart de nos villages et mis à la portée de toutes les bourses. On entend dire et répéter que l'agriculture ne peut plus payer parce que les salaires des employés de ferme sont trop élevés : cette assertion est sans contredit bien fondée pour le cultivateur qui exploite son domaine en méprisant le secours que lui offrent les machines d'invention moderne. Ce domestique auquel on donne une piastre par jour, il faut savoir lui mettre entre les mains un outil avec lequel il puisse faire trois fois plus d'ouvrage que s'il se servait d'un ancien instrument bon pour une époque où le meilleur ouvrier gagnait de trente à quarante sous par jour. Un fabricant de draps qui ferait aujourd'hui filer et tisser ses laines avec nos anciens rouets et nos anciens métiers ne pourrait guère soutenir la concurrence de ses confrères qui savent profiter des améliorations apportées par la mécanique. Ces derniers pourront payer de fortes gages à leurs ouvriers parce qu'ils leur feront produire autant en une heure que le premier pourrait faire produire aux siens durant l'espace d'une semaine.

Le Capitaine B. a compris que si l'agriculture veut aller de front avec les autres arts et professions, il lui faut tenir compte des réformes imposées par la marche du progrès.

Environ sept arpents du champ No. 2. étaient semés en pommes de terre, en blé d'inde, betteraves et carottes. Une végétation luxuriante, des sillons bien réguliers, bien droits, exempts d'herbes parasites donnaient à ce jardinage une apparence magnifique. Le reste de ce champ était semé en sarrasin destiné à être enfoui en vert afin d'engraisser le sol pour y mettre de la graine de foin le printemps prochain. Quand les fumiers produits par la ferme et ceux qu'il peut acheter chez les cultivateurs arriérés ne suffisent pas pour couvrir tout son champ, le Capitaine B. a ainsi recours au sarrasin. Sans être aussi actif que le fumier, le sarrasin ainsi enfoui sous le sol au moyen de la charrue constitue cependant un excellent engrais. Cette plante puise la plus grande partie de sa nourriture dans l'atmosphère, elle tend à détruire les mauvaises herbes et fait perdre au sol beaucoup de sa tenacité.

Les champs Nos 3, 4, 5 et 6 prouvaient par les verdoyantes prairies dont ils étaient recouverts, l'immense valeur du système suivi par le Capitaine B. : à en juger d'après ce que j'ai vu lors de ma visite, ces prairies ont dû lui rapporter en moyenne 250 bottes de foin à l'arpent. Aussi accorde-t-il une attention toute particulière à cet important département de sa ferme : si la graine semée au printemps manque sur quelque point il a soin d'y remédier en semant de nouveau à l'automne ; du fumier pourri est étendu en couverture là où l'herbage semble perdre vigueur, enfin jamais un animal n'est admis à pacager dans ces prairies.

Les champs Nos. 7 et 8 étaient en pâturage après avoir été en prairie durant quatre ans. Inutile de dire que les animaux y nageaient dans l'herbe : le Capitaine calculait que ses vaches laitières lui rapportaient chacune en moyenne \$450 par mois de bénéfice net.

Le champ No. 9, qui était un pâturage relevé de l'automne dernier, était semé en pois, avoine, lentilles et sarrasin. Ce champ se trouvait dans la première année de la rotation. Au printemps prochain il devra être mis en légumes et engraisé et au printemps 1875 il sera ensemencé en blé et en orge avec graine de foin. Cependant vers la fin de l'été 1874 le Capitaine B. veut semer une parcelle de ce champ en blé d'automne à titre d'essai. Il pense que sur une terre bien engraisée on peut semer de ce blé d'automne avec toutes chances de succès. Il se propose également de semer sa graine de foin en même temps que le blé en question. Il croit que la graine ainsi semée à l'automne prendra beaucoup mieux que celle semée au printemps, laquelle est si souvent exposée à périr par la sécheresse.

L'ensemencement des grains à l'automne, tel qu'il se pratique dans d'autres contrées, serait un grand avantage pour

nous. Et il est certain que notre climat ne s'y opposerait aucunement du moment que le sol serait suffisamment égoutté, assemblé et enrichi par l'engrais.

De distance en distance le long de l'allée je remarquai des tas de pierres amassées là graduellement chaque année au fur et à mesure que le Capitaine B. éprouvait ses champs. Cet intelligent cultivateur a dû cet automne charroyer toute cette pierre sous une remise improvisée près de la maison. Il devra la concasser durant l'hiver et s'en servir pour macadamiser son chemin de front après les travaux de semence le printemps prochain. Il fera de la sorte doublement bénéficier sa ferme : ces pierres enlevées des champs seront autant de nuisances de moins pour la culture du sol, et ensuite le chemin macadamisé augmentera la valeur de sa propriété, offrira une grande commodité pour les voyageurs et donnera en outre un exemple salubre qui ne devra pas tarder à être suivi par les autres propriétaires de l'arrondissement.

(A continuer.)

JEAN BELLEVUE.

DE TOUT UN PEU.

Papa, qu'est-ce qu'on appelle donc : le jeu de nos institutions ? demande à son respectable aïeul un futur électeur de l'an 1883.

— Mon fils, c'est un jeu d'où la France ne tire pas souvent son épingle....

Il y a des républicains qui ont de l'esprit. A preuve la tirade suivante :

Ce Molière ! Il y a dans ses fantaisies les plus grotesques un fond d'observation juste, qui étonne d'autant mieux qu'on étudie de plus près les choses de ce monde.

Vous vous rappelez la scène si amusante où Purgon, furieux contre son malade, qui a refusé de prendre un remède de sa main, le menace des maux les plus terribles.

— Vous tombez, lui dit-il, de la bradypésie dans l'apêpésie....

— Monsieur Purgon ! s'écrie Argante suppliant.

— De l'apêpésie dans la dyspêpésie....

— Monsieur Purgon !

— De la dyspêpésie dans la lienterie.....

— Monsieur Purgon !

— De la lienterie dans la paralysie.....

— Monsieur Purgon !.....

— Et de la paralysie dans la privation de la vie, où vous aura conduit votre folie ! votre folie !

Jamais vous n'auriez cru, n'est-ce pas ? qu'on pût faire une application quelconque de cette imagination fantasque de Molière à une scène de la vie réelle. Eh bien ! écoutez M. Perrot, et vous verrez si ce n'est pas, tout craché, le discours de M. Purgon.

M. Perrot est un de nos honorables, et quelques conseillers généraux du département qui l'a élu lui ont demandé ce qu'il comptait faire dans la crise que nous traversons.

Et voilà qu'aussitôt s'engage la scène :

— Ceux qui cherchent le remède dans la république conservatrice, s'écrie M. Perrot, fuient cette grosse erreur de ne pas voir que la république conservatrice, en faisant alliance avec la république radicale, n'existe plus, et que c'est cette république radicale qui serait maîtresse du pays....

— Ah ! monsieur Purgon !

— Or, qu'on ne s'y trompe pas, la république radicale ne fait plus qu'un, elle-même, avec la république socialiste....

— Ah ! monsieur Purgon !

— Et la république socialiste nous donnerait aussitôt l'anarchie.

— Ah ! monsieur Purgon !

— Et avec l'anarchie, le retour certain des Prussiens.

— Ah ! monsieur Purgon !

— C'est-à-dire la ruine définitive.

— Ah ! monsieur Purgon !

— Et peut-être la fin de la France.

— Eh ! là, là ! monsieur Perrot !

Un de nos reporters rencontre un bohème qui eut jadis tant d'esprit, et qui a aujourd'hui si peu de chaussures.

— Voulez-vous une nouvelle ? demande-t-il à notre ami.

— Oui, si elle n'a pas de barbe au menton.

— Absolument neuve, absolument authentique : seulement, je vous prévienne d'une chose, c'est que personne n'y ajoutera foi.

— Allez toujours.

— Eh bien ! annoncez que vous m'avez offert une absinthe, et que j'ai refusé.

Oh ! le beau sexe !

On a publié au commencement de l'année, à New-York, un livre intitulé :

CONSEILS UTILES AUX FEMMES LAIDES.

Or, un Américain nous disait :

— On n'en a voulu qu'un exemplaire, et encore il a été volé.

Je retrouve cette pensée bien juste dans une lettre que lord Chesterfield écrivait à Montesquieu :

« Vous autres, Français, vous savez élever des barricades, mais jamais de barrières. »

On écrit de Vienne à la *Patrie* que l'empereur d'Allemagne a visité dimanche dernier, la partie française de l'Exposition.

Par une négligence regrettable de la direction générale, les exposants n'avaient pas été prévenus de cette visite, et l'empereur a failli trouver la plupart des vitrines couvertes, selon l'usage du dimanche, ce qui aurait été dénoncé ensuite comme une manifestation.

Les exposants français ont pu, au dernier moment, découvrir leurs magnifiques vitrines et montrer à l'empereur Guillaume que nos revers n'ont rien enlevé à l'éclat de nos industries.

L'attitude de nos compatriotes a été calme, réservée et très digne. Leurs produits ont été fort admirés.

Quant à la population de Vienne, elle laisse voir peu d'empressement et fort peu d'enthousiasme autour de l'empereur Guillaume. Quoi qu'on en puisse dire, les Autrichiens n'ont pas oublié les malheurs de 1866.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Ernest Feydeau.

C'est le 18 octobre que M. Feydeau a succombé ; atteint depuis trois ou quatre ans d'une paralysie qui lui enlevait l'u-

sage de tout un côté du corps, notre confrère avait conservé cependant toute sa lucidité d'esprit.

Il a été enlevé subitement, sans que rien pût faire prévoir le fatal événement ; il lisait son journal quand la mort l'a frappé, en lui épargnant du moins les souffrances d'une cruelle agonie.

Ernest Feydeau était né à Paris le 16 mars 1821. Il avait, comme tout le monde, débuté par un recueil de vers, les *Nationales*.

Son mariage, en 1847, avec la fille de l'économiste Blanqui, le tourna vers les affaires de bourse. Il s'occupa ensuite de recherches archéologiques et publia quelques articles dans le *Moniteur*, la *Presse* et l'*Artiste*.

Fanny, roman qui obtint un succès des plus brillants, et qui eut seize éditions en dix mois, lui fit un nom. Profitant de la vogue, il donna l'année suivante le roman de *Daniel*, puis dans le même genre scabreux, *Catherine d'Overnes*, le *Mari de la danseuse*, *M. de Saint-Bertrand*, étude. *Un début à l'Opéra*, puis le *Secret du bonheur*, tableau de la vie en Algérie. *Du luxe des femmes, des mœurs, de la littérature et de la vertu*, etc.

Les correspondances de Rome, inspirées par le gouvernement italien, nous parlent avec une certaine complaisance des brevets de pension remis aux religieux si odieusement dépossédés. Il faut que l'on sache ce que c'est que ces brevets de pension. Les religieux qui ne sont pas prêtres ont droit à 300 francs par an. Ceux qui sont prêtres ont droit à 500 francs par an. Mais, sans compter le danger très-probable de la banqueroute italienne, voici comment les choses vont se passer. Chaque mois les pauvres religieux auront à présenter un certificat de vie sur papier timbré qu'il faut acheter. La signature du syndic, au bas du certificat de vie, coûte 20 centimes, et, enfin, la misérable pension demeure frappée de l'impôt sur la richesse mobilière, et cet impôt représente une retenue de 15 ou 20 pour 100. Tout compte fait, les religieux qui sont prêtres recevront 1 fr. 25 c. par jour et les religieux non prêtres, 75 centimes par jour pour se loger, se nourrir et s'habiller. Le gouvernement italien ne leur donne donc que la misère en échange de ce qu'il leur vole.

On assure que le Conseil d'Etat, dès qu'il reprendra ses travaux, doit s'occuper du pourvoi formé par le prince Napoléon contre le ministre de la guerre, à propos de l'omission de son nom sur l'*Annuaire militaire*.

L'amiral Tréhouart, qui vient de mourir à Arcachon, était entré au service en 1812.

C'est lui qui, demandant à l'Empereur de partir en Crimée, s'exprimait ainsi :

« Sire, vous ne voulez donc pas faire casser cette vieille tête au service de Votre Majesté ? »

Nous trouvons dans l'*Union* la note suivante :

« *Paris-Journal* affirme de nouveau que l'extrême droite a reçu communication d'une lettre de M. le comte de Chambord, qui lui enjoint formellement de voter la prorogation des pouvoirs du maréchal pour dix ans.

« Nous avons déjà dit au *Paris-Journal* qu'il était, à ce sujet, mal informé ; nous le lui répétons aujourd'hui. »

Nos propres informations confirment celles de l'*Union*. Le comte de Chambord aurait fait conseiller aux députés de montrer beaucoup de déférence et de confiance au maréchal ; mais il ne se serait nullement prononcé sur le fait de la prorogation, encore moins sur sa durée. Les députés agiront sous leur responsabilité. — *Univers*.

M. Paul de Cassagnac s'élève avec violence contre l'esprit nouveau qui préside aux résolutions des bonapartistes :

Je dis, moi, que ceux qui dirigent le parti de l'empire, et dont l'organe habituel est le journal l'*Ordre*, nous ont menés tout droit à l'alliance honteuse des républicains, et je refuse de les suivre davantage.

Il ne me plat pas de voir sans m'indigner, qu'on en est arrivé petit à petit à voter avec les rouges et à donner le scandaleux spectacle de noms impérialistes accolés aux noms radicaux.

Oh ! je m'explique maintenant pourquoi l'*Ordre* a gardé le silence vingt-quatre heures pendant l'échange de cette infâme correspondance entre M. Portalis et le prince Napoléon ! Je m'explique également cette recrudescence de cette recrue pompeusement les débats dernièrement, cette recrue qui s'appelle Amigues, et qui fut après la Commune le défenseur de l'insurgé Rossel !

De là à faire alliance avec les républicains, à donner la main à Thiers et à Gambetta, il n'y avait qu'un pas.

Ce pas a été franchi.

On lit dans l'*Univers* du 9 novembre :

Aujourd'hui ont eu lieu à Notre-Dame les prières publiques demandées par l'Assemblée nationale elle-même, pour attirer les bénédictions de Dieu sur ses travaux.

Déjà, dans toutes les paroisses du diocèse de Paris, les fidèles avaient été convoqués pour prier à ces intentions. Mais le caractère particulier de la cérémonie d'aujourd'hui se trouvait dans l'assistance officielle des autorités.

Le long de la rue du Parvis-Notre-Dame, un bataillon d'infanterie formait la haie. Des escadrons de cuirassiers étaient rangés sur les côtés de la place Notre-Dame. Dans le chœur, des places avaient été réservées, du côté de l'épître, pour le conseil d'Etat, la cour de cassation et la cour d'appel ; du côté de l'évangile, pour la cour des comptes et l'Institut.

De chaque côté de l'autel, le général de Ladmirault, gouverneur de Paris, le général de Geslin, commandant la place ; le ministre de la justice et le ministre de l'instruction publique et des cultes, et les députés, au nombre d'environ cinquante, occupaient des places réservées.

Dans la nef, voici l'ordre occupé par les fonctionnaires : du côté de l'épître, le préfet de la Seine, le conseil municipal, les maires de Paris, l'Académie de médecine, le vice-recteur et le corps académique, les ingénieurs des ponts et chaussées, les professeurs et administrateurs du Muséum, l'École des chartes, le conseil supérieur de l'instruction publique, enfin les professeurs des arts et métiers ; du côté de l'évangile, le préfet de police, le tribunal de commerce, la chambre de commerce, les inspecteurs et directeurs des administrations centrales, les officiers de terre et de mer, en une députation des sauveteurs.

Mgr. l'archevêque de Paris présidait la cérémonie qui a commencé par le *Veni Creator*, précédé d'un morceau de musique militaire.

La messe a été célébrée par le chanoine Le Guillou selon le rit romain.

La musique de la garde de Paris, placée dans le transept, a

exécuté divers morceaux à l'entrée de la messe, à l'offertoire et à la sortie.

Le grand orgue, tenue par M. Sergent, a joué à l'élévation et à la communion.

À Versailles, la cérémonie des prières était présidée par Mgr. l'évêque, qui a prononcé une émouvante allocution.

Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait le président de l'Assemblée, M. Buffet, et le maréchal de MacMahon en grand costume, puis venaient les ministres, tout le bureau de l'Assemblée et environ plus de 400 députés.

On lit dans *Paris-Journal* cette nouvelle que nous reproduisons sous toutes réserves :

Une nouvelle qui nous vient de bonne source :

Dans le procès d'Autun, sur le quel nous avons publié hier d'intéressants détails, (on sait qu'il s'agissait de rien moins que de l'enlèvement de la marquise de MacMahon, vouée au rôle d'otage), sont compromis deux députés de la gauche radicale : M. M. Badoret et Boysset.

Il est probable qu'une demande en autorisation de poursuites contre ces deux députés sera déposée aujourd'hui sur le bureau de l'Assemblée.

Le *Journal des Débats* prouve très-bien que les parlementaires proposent d'autoriser au maréchal MacMahon ce qu'ils ont déclaré ne vouloir jamais donner au comte de Chambord : le pouvoir sans garanties préalables. En effet, la proposition du centre droit et de la droite donne d'abord, sans poser aucune condition, dix ans de présidence au maréchal ; puis elle ajoute qu'après lui avoir donné le pouvoir on s'occupera des conditions dans lesquelles il l'exercera.

N'est-il pas étrange que les parlementaires aient amené la plupart des royalistes à trouver juste que l'on montrât au comte de Chambord des défiances, et que l'on eût envers lui des exigences qui seraient réputées injurieuses et doivent être tenues pour inutiles vis-à-vis du maréchal ?

On mande de Rome, 5 novembre :

On dément, dans les cercles catholiques, que la lettre du comte de Chambord ait produit une fâcheuse impression sur le Pape. Pie IX aurait dit, au contraire, que c'était là le langage d'un roi vraiment chrétien.

On parle d'une lettre de Sa Sainteté au comte de Chambord, pour le féliciter de ses déclarations royales et chrétiennes. Mais on ignore absolument si ce bruit est fondé sur une simple supposition ou sur une réalité. Le Pape ne communique sa correspondance à personne, à personne du moins qui soit capable d'indiscrétion.

M. le prince de Joinville aurait formellement déclaré qu'il si la proposition de le nommer lieutenant-général se produisait à l'Assemblée il monterait à la tribune pour la combattre. Il aurait même ajouté :

Maintenant, je suis *macmahonien*.

M. le comte de Paris ne s'est pas déclaré *macmahonien*, mais il a dit : « qu'il voulait en même temps sauvegarder l'idée monarchique et l'honneur de sa maison. »

Heureusement pour les gens peu aptes à deviner les charades, M. le duc d'Audiffret-Pasquier a annoncé officiellement que les princes ne consentiraient à se laisser porter à la lieutenant-général qu'avec l'autorisation de M. le comte de Chambord.

Les enfants de malame la comtesse de Paris entendent naturellement parler beaucoup politique et s'en mêlent un peu. C'est ainsi qu'on entendait ces jours-ci la jeune princesse Marie-Amélie dire à son jeune frère, le petit duc d'Orléans, en l'emmenant jouer dans le parc de Chantilly :

— Allons ! viens, *Gouvernement !*

Autre anecdote.

La jeune princesse est, dit-on, quelque peu volontaire.

Son père ne peut la corriger de ce petit défaut, ni lui faire admettre, par exemple, qu'elle puisse revenir sur les décisions qu'a prises son jeune amour-propre.

Ces jours derniers, à la suite d'une petite algarade de ce genre, le comte de Paris, après un dîner auquel avaient assisté plusieurs invités, prit le *Figaro* et feignit d'y lire un article qu'il improuva gravement, et dans lequel on plaignait le pauvre père d'avoir un enfant aussi volontaire, dont le caractère affligeait tous ceux qui l'approchaient, etc., etc.

La petite princesse reçut la leçon sans mot dire, mais au bout d'un instant :

— Je parle, s'écria-t-elle, que c'est encore ce petit polisson de Thiers qui a fait mettre cela dans le *Figaro* !

Un médecin qui n'a pas de chance, c'est le docteur X.... qui demeure au haut du faubourg Saint-Honoré. Au rez-de-chaussée de la maison qu'il habite vient de s'établir un marchand de volailles. Or, à l'entrée du corridor, à côté de la plaque traditionnelle portant ces mots :

DOCTEUR-MÉDECIN.

On lit au-dessous du nom à peine visible du marchand de volailles :

TUE SUR COMMANDE.

Le docteur X.... vient de donner congé.

Le *Rippel* a une délicieuse histoire de faux négrier qui dénote une imagination et une énergie peu commune chez son héros :

Il vient de mourir, dans la rue Monge, un riche aventurier nommé Calixte H...., qui après un long séjour dans les Amériques, étaient revenu dans son pays avec une brillante fortune.

Voici comment il s'y prit pour l'acquiescer :

D'un esprit inventif et aventureux, la veille du départ de son navire pour l'Europe, il descendit un jour à terre, et, à l'aide d'un pot de cirage, il se noircit le visage ; si complètement transformé en nègre, connaissant d'ailleurs la langue nègre, il se vendit 1,500 franc à un planteur hollandais.

Le lendemain, parfaitement blanc, il s'échappa de la plantation, et son navire mettant à la voile, il alla, dans un autre port, renouveler sa métamorphose. C'est ainsi que nouveau Protée, il changea huit ou dix fois de couleur.

Enhardi par ce succès, il fit un dernier coup de maître qui lui valut une somme prodigieuse. D'accord avec les quinze hommes d'équipage de son bord, il les affubla de vieux haillons, les noircit de pied en cap avec du goudron, et fit annoncer à son de trompe, dans une île anglaise, qu'il allait vendre le soir même une cargaison d'esclaves du Congo.

Il les vendit tous, et la somme lui fut payée comptant. L'acheteur emmena sa marchandise, très content de son marché et s'en lormit heureux. Mais, dans la nuit, sa « marchandise » décampa.

Un canot les attendait au rivage, et le brick mit à la voile sans attendre le réveil du nouveau maître de ces esclaves de contrebande.

C'est ainsi que notre aventurier acquit, du temps de la traite des noirs, une fortune qui lui fut très profitable, quoique n'étant pas de source très morale. Il est vrai qu'elle était faite aux dépens des marchands de chair humaine.

Mais on était en temps de guerre avec l'Angleterre, et les marins n'y regardaient pas de si près.

FAITS DIVERS.

EMPOISONNEMENT.—La chronique locale de Montréal prend depuis quelque temps une tournure lugubre et n'est plus qu'accidents, morts subites, meurtres et suicides. Hier encore six personnes ont été victimes d'un singulier empoisonnement.

La famille Harkey occupe un pauvre logement dans une maison presque en ruine, qui se trouve dans une cour de la rue Hermine entre la rue Craig et la rue des Jurés. Lundi soir, en rentrant de sa journée, Harkey trouva, rue St. Alexandre, une grosse bouteille bleue, semblable à celles dans lesquelles les pharmaciens renferment leurs acides. Il la rapporta à son domicile et goûta le liquide qu'elle contenait, qu'il trouva d'une saveur agréable et prit pour du porto.

Il mit la fiole de côté et ce n'est que mercredi soir qu'il la déboucha de nouveau pour en offrir à ses voisins; les uns ne firent que tremper leurs lèvres dans la liqueur, mais les autres en burent comme si c'eût été de l'eau. A l'heure qu'il est, ces derniers sont morts depuis, ou du moins bien près de leurs derniers moments.

Parmi les victimes se trouvent la femme Harkey, un enfant de treize ans, nommé Thayers, William Flaherty et sa femme, William Jennings et sa femme.

SUICIDE A MONTRÉAL.—Samedi soir, un jeune homme de vingt-six ans, nommé Sampson James Brady, qui demeurait avec sa famille rue Ontario, près de la rue St. Georges, s'est donné la mort en avalant une dose de strychnine.

Vers six heures il s'était présenté chez MM. Birks et Cie., pharmaciens, rue Ste. Catherine, pour y faire préparer une ordonnance, et après avoir été servi il avait demandé à M. Jouffray, un des propriétaires de la pharmacie, de lui donner un peu de poison pour détruire un chien de Terre-neuve qu'il supposait enragé.

Celui-ci, connaissant le défunt depuis fort longtemps, lui délivra sans difficulté une légère dose de strychnine, après lui avoir fait toutes les recommandations que lui dictait la prudence en pareil cas. Brady la renferma avec soin dans son porte-monnaie et se retira de la pharmacie avec un calme qui ne pouvait permettre de supposer le terrible projet qu'il nourrissait.

Rentré chez lui, il s'enferma dans sa chambre, mit le poison dans un verre, y ajouta un peu d'eau et avala le mélange. A neuf heures sa mère entendant des gémissements pénétra dans la chambre et le trouva étendu sur son lit, se tordant dans d'horribles convulsions. Elle envoya chercher le Dr. Howard qui arriva promptement et reconnut tous les symptômes d'empoisonnement; il lui fit prendre divers vomissements, mais tous les secours de l'art furent inutiles, à dix heures le malheureux rendit le dernier soupir.

Le tableau suivant indique la date de la clôture de la navigation pour les bateaux qui voyagent entre Montréal et Québec depuis vingt ans :

Année.	Date du dernier départ de Montréal
1854.....	2 Décembre
1855.....	28 Novembre
1856.....	30 do
1857.....	5 Décembre
1858.....	14 do
1859.....	8 do
1860.....	1 do
1861.....	3 do
1862.....	4 do
1863.....	2 do
1864.....	1 do
1865.....	2 do
1866.....	3 do
1867.....	22 Novembre
1868.....	25 do
1869.....	26 do
1870.....	28 do
1871.....	26 do
1872.....	24 do
1873.....	18 do

Nous avons reçu quelques détails sur le désastre incendie qui a consumé le village des Américains à la Rivière-du-Loup, la semaine dernière. Le feu s'est déclaré vers deux heures, dans l'après-midi de mercredi. Il avait pris dans le logement d'un nommé Reid, et de là il s'est communiqué rapidement à toutes les autres bâtisses qui font partie du village. Toutes les maisons ont été consumées à l'exception de deux et du moulin des Américains lui-même. Quarante-deux familles se trouveront sans asile. La plus grande partie des meubles de ménage contenus dans les bâtiments incendiés a été sauvée.

Il n'y a que dans les deux logements où le feu s'est d'abord déclaré que l'on n'a rien pu enlever. Il circulait plusieurs rumeurs relativement à l'origine de l'incendie. Suivant l'une de ces rumeurs, le feu aurait pris par une cheminée à laquelle aboutissaient plusieurs tuyaux. Un de ces tuyaux avait été enlevé dans la journée et on avait négligé de boucher la cheminée; de sorte que les flammes se seraient échappées par l'ouverture ainsi laissée libre, et auraient mis le feu dans l'appartement voisin d'où il se serait communiqué au reste de la bâtisse et aux autres maisons du village.

On nous informe que les pauvres familles que cet affreux malheur a réduites à la misère, ont reçu de prompts secours des citoyens de la Rivière-du-Loup et qu'elles ont reçu un logement temporaire dans plusieurs maisons du village.—*Constitutionnel.*

LE BAVARIEN.—Les derniers témoignages importants au sujet de la catastrophe du *Bavarian* ont été entendus. William Barry, des Tanneries-Ouest, garçon de table, Patrick Fennel, chauffeur, et Hermidas Langton, matelot, ont jeté une nouvelle lumière sur ce triste accident par leurs déclarations assermentées et en réponse à l'interrogatoire de MM. Monk et McMaster, avocats.

Au moment de l'accident, les témoins ressentirent un choc qui leur donna à supposer que le bateau venait de donner contre quelque rocher.

Immédiatement les flammes s'élançèrent en tourbillons blanchâtres. Le capitaine se tenait alors sur le pont, avec deux ou trois dames et un petit enfant. Chacun chercha son salut. Les hommes s'emparèrent des bouées de sauvetage ou se précipitèrent dans les canots. D'autres durent recourir à la force de leurs bras et à leur habileté comme nageurs. On dit que les moyens de sauvetage étaient suffisants.

Voici les noms des personnes qui ont péri : MM. C. D. Carmichael, capitaine, Toronto; W. Finnican, 1er ingénieur, Prescott; Wm. Spence, commissaire de vivres en chef, Lachine; Henry Brunet, matelot, Sorel; A. Dandurand dit Marcheterre, do; St. Timothé; C. Dandurand dit Marcheterre, do; Joseph Dorais, do; Ephrem Arpentign, do; Charles Daoust, chauffeur, Ste. Cécile; Adolard Delisle alias Louis Bejar, garçon de table, Ste. Cécile; Benjamin King, do; Tanneries Ouest; Wm. Hearne, do, Hamilton; Jos. Lemieux, 3me cuisinier, Pointe-Lévis; Thomas Crowley, pompier, St. Louis.

Passagers : Mme Sibbald et sa fille, Brockville; Mlle Ireland, fille du Trésorier de la cité de Kingston; M. Hillyard Weir, courtier, Chatham, et deux personnes inconnues.

UN CHAPITRE DE MORTS SUBITES.—Deux morts subites ont jeté il y a deux semaines l'émoi dans St. Joseph de Lévis. Peter Gilligan est mort jeudi dernier, et son épouse, samedi, tous deux frappés subitement.

La semaine dernière, deux autres personnes sont mortes aussi subitement, dans la même paroisse. M. le curé de St. Joseph venait d'être appelé auprès d'un nommé François Bilo-deau, charpentier, dont il n'a eu le temps que de constater la mort, quand en entrant à son Presbytère, il se heurta sur le cadavre d'un nommé Joseph Bourrassa, qui était tombé mort en travaillant dans une des chambres du presbytère.

Ces morts subites, à de courts intervalles ont jeté la terreur parmi les citoyens de St. Joseph.—*Echo de Lévis.*

Une maladie mystérieuse, qui alarme les cultivateurs du Connecticut, s'est déclarée parmi les bêtes à cornes dans quelques parties de cet Etat. Les vaches ne donnent plus de lait des qu'elles en sont atteintes et meurent dans les 24 heures. Personne ne connaît la nature de cette maladie, ni la manière de la traiter.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE.

FRANCE.

Versailles, 24.—L'interpellation de Léon Say au sujet du délai illégal apporté aux élections a été rejetée par un vote de 364 contre 314.

Paris, 25.—Les membres du cabinet ont de nouveau présenté leurs résignations au président MacMahon qui les a acceptées.

Paris, 25.—Le nouveau cabinet a été réorganisé comme suit : Ministre de l'Intérieur, le duc de Broglie; ministre des affaires étrangères, le duc de Cazes; ministre des finances, Pierre Magne; garde des Sceaux, Ernoul; ministre de la guerre, général Du Barail; ministre de la marine, d'Hornoy; ministre de l'Instruction publique et des cultes, Balbie; ministre des travaux publics, de Selligny.

Le duc de Cazes est le seul nouveau ministre du cabinet. M. Beulé qui était ministre de l'Intérieur, s'est retiré et le duc de Broglie le remplace, abandonnant la charge de ministre des affaires étrangères au duc de Cazes.

Ce sont là les seuls changements qui ont eu lieu dans le cabinet.

Au procès Bazaine aujourd'hui, le général Boyer déclara que Bismark lui avait dit qu'il consentait à accorder un armistice, si l'armée de Metz se déclarait en faveur de Napoléon.

Paris, 26.—Au procès Bazaine, aujourd'hui, M. Rouher a rendu témoignage au sujet des négociations entamées par l'Impératrice Eugénie dans le but de sauver l'armée du Rhin et d'éviter tout empilement sur le territoire.

Paris, 30.—Le portefeuille de ministre des affaires étrangères aux Etats-Unis a été offert à M. Fournier.

Le général Ducrot a abandonné son siège à l'Assemblée. L'examen des témoins devant la Cour Martiale de Versailles finira demain probablement.

ETATS-UNIS.

New-York, 25.—Tout ouvrage est suspendu sur le chemin de fer de New-York, Boston et Montréal, entre Carmel et le lac Sylvan, vu que les contracteurs ne peuvent se procurer l'argent nécessaire pour payer les hommes; plusieurs centaines de ces derniers se trouvent sans emploi.

Chicago, 26.—Le général Sheridan est parti hier soir pour Washington par le train de 10 heures.

On croit savoir que son voyage est motivé par des affaires militaires, affaires dont l'on veut s'occuper au cas où il aurait une guerre avec l'Espagne. Cette guerre se déclarant, le général serait le commandant en chef des troupes américaines.

New-York, 26.—Une dépêche spéciale du câble, envoyée de Paris au *Herald*, en date du 26 courant, nous apprend que les nouvelles suivantes ont été télégraphiées en chiffres par le correspondant du *Herald* à Madrid :

Madrid, 26.—La situation est grave. Le 19 courant, le général Sickles a remis au président Castelar, par ordre du président Grant, l'ultimatum demandant une prompt et vigoureuse réparation pour l'insulte faite au drapeau américain : la restitution du *Virginus*, la délivrance des prisonniers ayant survécu au massacre de Santiago de Cuba, une indemnité pour les familles de ceux qui ont été exécutés, et la punition des meurtriers; et une garantie que de semblables actes ne se commettraient plus à l'avenir, à Cuba. La demande était faite dans un ton sympathique, mais demandait satisfaction, sans alternative. Le général Sickles a reçu aussi instruction que si le président Castelar ne se rendait pas aux réclamations qui lui étaient adressées, dans l'espace d'une semaine, il devait, lui, Sickles, demander ses passeports et laisser Madrid avec la Légation. Le temps expire aujourd'hui et on n'a pas encore reçu aucune réponse. Tout est prêt à la Légation pour partir immédiatement au temps fixé.

Le général Sickles a dit dans une conversation, qu'il ne voyait pas comment on pourrait éviter la guerre, vu que le président Castelar, ne peut donner aucune assurance que l'on obéira à ses ordres à Cuba. L'opinion publique est aussi prononcée contre les concessions demandées. A moins que Castelar réponde ce soir, le général Sickles doit partir immédiatement.

Tous les vaisseaux américains qui se trouvent sur la Méditerranée ont reçu ordre de se rendre à Key West.

Washington, 28.—Le cabinet s'est assemblé aujourd'hui; la question du *Virginus* a été discutée. On croit généralement que bien que rien n'ait été définitivement réglé, la situation donne lieu d'espérer que tout sera arrangé amicalement.

Bayonne, 28.—Les carlistes disent que la petite vérole et le typhus font tant de ravages dans l'armée du général Moriones qu'elle est complètement incapable d'action.

Washington, 29.—Les négociations au sujet du *Virginus* sont terminées. Le protocole de l'arrangement a été signé par le secrétaire Fish et l'amiral Polo.

Les conditions agréées de part et d'autre sont les suivantes : 1o. Remise immédiate du vapeur *Virginus* et des passagers de ce navire encore vivants aux Etats-Unis. 2o. Salut à notre pavillon le 25 décembre, à moins que l'Espagne ne prouve que le *Virginus* portait illégalement ce pavillon. 3o. Le gouvernement américain instituera des procédés légaux contre les propriétaires et les hommes encore vivants de l'équipage du *Virginus* s'il est établi qu'il portait illégalement notre pavillon et les papiers américains. 4o. Les réclamations pour dommage sont réservées pour être réglées plus tard.

Le secrétaire Fish et l'amiral Polo détermineront dans quel port le *Virginus* et son équipage doivent être livrés. Le mot "remise immédiate" s'applique au navire comme à son équipage.

La solution de la difficulté s'est ainsi faite d'une manière honorable pour les deux pays, et les deux plénipotentiaires ont reçu les félicitations de leurs concitoyens.

Havane, 30.—Les nouvelles du règlement de la difficulté qui a surgi entre les Etats-Unis et l'Espagne au sujet du *Virginus* sont, ici, l'occasion d'une grande excitation. On prie le gouvernement de Madrid d'attendre quelque temps. L'opinion paraît vivement excitée.

ALLEMAGNE.

Berlin, 24.—La *Gazette d'Augsbourg* annonce que le roi de Bavière a révoqué par un décret le concordat conclu avec le pape.

Berlin, 24.—Les explications données par le gouvernement français au cabinet de Berlin, relativement à la circulaire de l'évêque de Nancy, n'ont pas paru satisfaisantes.

Les biens mobiliers de l'évêque Ledochowski ont été saisis la semaine dernière par ordre de l'autorité.

Anvers, 24.—Le vapeur américain *Westmoreland* qui est arrivé ici, de Philadelphie, le 29 octobre, a brûlé aujourd'hui jusqu'à fleur d'eau.

Berlin, 25.—L'archevêque Ledochowski ayant persisté contrairement aux lois à nommer des curés, il a été condamné à deux ans d'emprisonnement et à 5,400 thalers d'amende.

Berlin, 30.—Le gén. Manteuffel et le comte Geober se sont battus en duel hier, à la suite d'une querelle qui remonte à l'époque de la dernière guerre. M. Geober a reçu une balle dans l'estomac. La blessure est très grave.

ANGLETERRE.

Londres, 24.—Le *Times* d'aujourd'hui, dit que la demande de la reddition du *Virginus* ne peut être maintenue avec justice, mais que les autres réclamations, faites à l'Espagne par les Etats-Unis, seront probablement appuyées par l'Angleterre.

Londres, 26.—Des dépêches ont été reçues dernièrement du général Wolsely, commandant de l'expédition envoyée contre les ashantées. Ces dépêches mandent que les ashantées battent toujours en retraite, mais, bien qu'ils ne soient qu'à une faible distance des anglais, ces derniers ne peuvent pas leur livrer bataille à cause de la lâcheté de leurs alliés, qui sont les natifs du pays et servent plutôt à retarder qu'à avancer l'expédition.

ESPAGNE.

Madrid, 24.—Le président Castelar a reçu aujourd'hui une dépêche de Jovellar qui lui annonce que les ordres du gouvernement de Madrid rencontreront une prompt obéissance à Cuba.

ITALIE.

Rome, 24.—Signor Mancini a prononcé, aujourd'hui, devant la Chambre des députés, un éloquent discours en faveur du règlement des difficultés internationales par un tribunal d'arbitres.

JAPON.

New-York, 24.—On a reçu des nouvelles du Japon allant jusqu'au premier novembre.

Le 24 octobre, les ministres du Mikado, à l'exception de deux, ont présenté leurs résignations qui ont été acceptées. Cependant quelques-uns d'entre eux les ont ensuite retirées.

Cette crise ministérielle avait été causée par une proposition d'envoyer une expédition contre la Corée.

Jewacura, l'ex-ambassadeur aux Etats-Unis, appuya fortement cette proposition.

Sanjo-Diajin, le premier ministre a eu de sérieuses attaques de convulsions causées par l'excès de travail.

Il est convalescent et a retiré sa résignation.

Okura, ministre des finances a aussi retiré la sienne.

Ferra Shiwa, ex-ministre en Angleterre, est à présent ministre des affaires étrangères.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs est préparé par S. J. Foss & Cie., Sherbrooke.

Chaque famille devrait avoir des Pilules de Colby.

NOS GRAVURES.

L'INCENDIE DE L'OPÉRA.

Nous avons publié dans notre dernier numéro le récit du grand incendie qui a dévoré l'Opéra à Paris. Notre gravure représente le théâtre du désastre au moment où les flammes deviennent tout à fait incontrôlables.

L'AFFAIRE DU VIRGINIUS

La difficulté du *Virginus* qui a failli amener une guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis est en ce moment la principale préoccupation des hommes politiques de notre continent. Tout ce qui s'y rattache offre de l'intérêt.

Nous avons pensé faire plaisir à nos lecteurs en donnant le portrait du steamer lui-même, celui des principaux passagers fusillés, une vue de Santiago, où l'exécution a eu lieu, et la scène de l'exécution.



SON HONNEUR JOHN CRAWFORD, LIEUT.-GOUVERNEUR D'ONTARIO.



FRANCE.—INCENDIE DE L'OPÉRA, PARIS.

L'AFFAIRE DU "VIRGINIUS."



PEDRO CESPEDES.



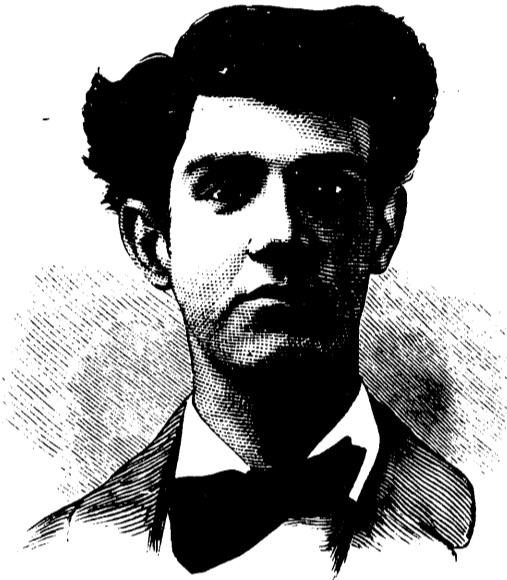
GÉN. BERNABE VARONA.



GÉN. WASHINGTON RIVAS.



Col. JOSE BOTEL.



EUMINO QUESADA.



Capt. SALBADOU PENEDO.



GÉN. JESUS DEL SOL.



AUGUSTINE SANTA ROSA.



OSCAR VARONA.

LES PRINCIPALES VICTIMES.



LE STEAMER "VIRGINIUS."



CUBA.—EXÉCUTION DES PASSAGERS DU "VIRGINIUS."



CUBA.—LA VILLE DE SANTIAGO DE CUBA.

A V I S .

Nous prions nos abonnés de se préparer à la visite de notre agent collecteur, M. DORION, qui commencera la collection, le 15 DÉCEMBRE courant. Nous espérons que pas un de nos abonnés ne tardera à solder le faible montant de leur abonnement.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 4 DECEMBRE 1873.

L'AMNISTIE.

Il n'est point permis de traiter légèrement les difficultés qui existent encore dans la province de Manitoba, car la mise en accusation de Riel, de Lépine et de quelques autres hommes estimés des Métis français, est un fait d'une gravité exceptionnelle. Sans nous arrêter à discuter ici la question de savoir si l'exécution de Scott est une faute politique ou un crime punissable par les lois, non plus que la question de juridiction des tribunaux sur ce crime prétendu, nous constatons que le procès des chefs mérités réveille tout un passé, exagère tous les griefs du présent. Riel a été élu à l'unanimité par le comté de Provencher; cela seul suffit à donner une idée de la situation. La moitié de la population de Manitoba envoie aux Communes un homme que l'autre moitié cherche à faire pendre. Ce n'est point là l'idéal du bonheur public.

Et voilà que cette situation, déjà pourtant assez difficile, est encore aggravée par les intrigues du procureur-général Clarke. Ce personnage joue un rôle très-équivoque. Présenté aux Métis par des canadiens-français catholiques, protégé par des catholiques, élu par des catholiques, catholique lui-même, une fois arrivé au pouvoir il s'est tourné contre ceux à qui il doit tout, à qui il avait promis protection et fidélité, bienveillance au moins et justice. Profitant de l'absence de MM. Girard, M. Mac-Tavish, Es. Schmidt et P. Breland, tous représentants de comtés catholiques, il a fait adopter par la législature provinciale une loi qui modifie les circonscriptions électorales actuelles de telle sorte qu'à l'avenir la population protestante espère pouvoir faire élire seize députés sur vingt-quatre dont se compose la Chambre d'Assemblée. L'indignation est au comble parmi les Métis français; le mécontentement franchit même les limites de la province et s'étend jusqu'à la Saskatchewan, où les Métis résidents menacent de se révolter à leur tour. Une colère sourde se propage partout dans ces vastes contrées. Les Métis sont les gens les plus tranquilles du monde; ils sont pacifiques et bons comme des moutons, mais on sait qu'un mouton enragé est un animal terrible, et si l'on n'y prend garde, les Métis perdront patience, le Nord-Ouest tout entier sera bientôt en feu.

Quelle peut-être la solution de ces graves difficultés? Dira-t-on que les Métis doivent s'effacer devant leurs adversaires, abdiquer entre leurs mains, et livrer sans mot dire à la justice de tribunaux qui ne leur inspirent pas la moindre confiance, les propres hommes qu'ils ont choisis jadis pour chefs? Supposons, en effet, qu'ils eussent cette complaisance équivalant à une lâcheté pour eux qui ne croient pas Riel coupable d'un crime: la tranquillité renaîtrait-elle après cela sur les rivages de la Rivière-Rouge? Mais les Métis ont fait l'essai de la tactique de modération, ils n'ont pas fait un mouvement depuis leur entrée dans la Confédération, — si ce n'est pour repousser une incursion des Fénéiens, et chacun sait qu'on ne leur en a pas tenu compte. Ils ont été systématiquement persécutés, maltraités, trois ou quatre d'entre eux ont été assassinés par représailles; c'est du sang, c'est le sang de Riel que demandent certaines gens, et sa modération actuelle ne calme point leur rancune. Les Métis, la chose est trop évidente, ne gagneraient rien même par les plus grands sacrifices, et il faut chercher ailleurs une solution réelle. Nous parlons ici au point de vue politique, c'est-à-dire exclusivement dans l'intérêt du pays qui demande que la paix règne au Nord-Ouest, afin de pouvoir en exploiter les immenses richesses, et nous disons: Quelles que soient les fautes, quels que soient les coupables, il n'y a qu'un moyen pratique de rétablir la tranquillité dans une contrée dont nous avons besoin, que nous appelons le grenier du Canada: c'est d'accorder une amnistie générale.

De fait, nous croyons que cela est admis et n'a pas besoin d'être discuté; mais il reste à savoir s'il est possible de donner l'amnistie en face des protestations du Haut-Canada.

Sir John A. n'a pas pu l'accorder après l'avoir promise au nom des autorités impériales. Il a dit qu'il n'était pas assez fort pour braver le sentiment de sa province, et

sa chute prouve la valeur de cet argument. M. Mackenzie sera-t-il plus heureux? Nous l'espérons; il est soutenu par une forte majorité dans la province d'Ontario, ses partisans sont très-disciplinés, il peut oser beaucoup en y mettant des formes. Il peut dire, par exemple, comme le *Globe*, que si l'amnistie a été promise, il faut l'accorder afin de dégager la parole du pays. Dans tous les cas, c'est à lui surtout qu'il incombe de régler cette difficulté, car il a contribué à la faire naître. Il est évident, en effet, que si le parti libéral d'Ontario n'avait pas soulevé le sentiment populaire avec les noms de Scott assassiné et de Riel assassin, l'amnistie aurait été accordée depuis déjà longtemps.

Mais sera-t-elle accordée maintenant! C'est probable, quoique M. Dorion n'ait pas été explicite sur le sujet dans son dernier discours aux électeurs de Napierville. L'article du *Globe* devait être destiné à y préparer les esprits, et l'on remarque avec plaisir que cet article n'a pas été désapprouvé par les autres journaux ministériels. Que le cabinet fédéral se hâte cependant, car où en sont les choses en ce moment au Nord-Ouest, de nouvelles complications peuvent surgir au premier jour.

OSCAR DUNN.

CHRONIQUE.

Riel est, dit-on, en route pour Manitoba pour y subir son procès en compagnie de Lépine et autres.

L'assistant greffier de l'Assemblée Législative de Manitoba est M. Béchard, professeur français, nouvellement arrivé dans le pays.

On lit dans le *Herald* de New-York:

La dernière crise, qui a produit sur le moment une inquiétude générale, et fait que les banques et les particuliers ont amassé et enfermé sous clef tout l'argent qu'ils ont pu toucher, est, en définitive, plus désastreuse pour la classe ouvrière que pour aucune autre de la société.

Les banquiers et les spéculateurs, qui font faillite, ont généralement mis une part à l'abri, soit au moyen d'un transfert de propriétés à leurs familles, ou autrement.

Au fait, ils vivent, sauf de rares exceptions, ils vivent comme auparavant. Mais le retrait de l'argent dans une crise pareille amène la fermeture des ateliers, arrête l'industrie, et jette sur le pavé un grand nombre d'ouvriers, qui n'ont pour vivre que ce qu'ils gagnent chaque semaine. Tout autour de nous, nous n'entendons parler que de suspension du travail parce que les patrons ne peuvent plus se procurer d'argent pour payer leurs ouvriers. Les patrons profitent aussi de cet état de chose pour diminuer les salaires. D'un côté ou de l'autre, ce sont toujours les ouvriers qui souffrent le plus.

On lit dans le *National*:

Le *Herald* dit que la place de Juge en Chef à Manitoba, a été offerte à Joseph Dautre, Esq., C. R. Nous sommes autorisés à dire que la place de Juge en Chef à Manitoba n'a encore été offerte à personne par le gouvernement fédéral actuel.

Un dîner public doit être donné à M. Huntington par ses amis de Montréal. On dit que plusieurs des membres du cabinet seront présents.

On mande d'Ottawa:

Son honneur le maire Martineau, a reçu de Son Excellence le Gouverneur-Général, deux lettres très-flatteuses dont l'une exprime l'acquiescement du représentant de Sa Majesté à ce que son nom soit donné au pont construit par la Corporation, et l'autre la sympathie qu'il éprouve envers Son Honneur le maire et les autres citoyens qui ont fait de si lourde perte dans le dernier incendie.

Le Métis parle dans les termes suivants du devoir qu'impose au gouvernement canadien l'élection de Riel:

Les Communes ont institué une Commission d'Enquête sur ce qu'on a appelé le scandale du Pacifique: le cas actuel est bien autrement grave en ce qu'il implique l'honneur national et la foi jurée.

Nous dirons plus, il est de l'intérêt du cabinet fédéral de faire lui-même cette enquête afin qu'on sache qui trompe et qui est trompé. Sa Grâce Mgr. Taché est à Ottawa en ce moment, Messire Ritchot doit y être depuis quelques jours; M. Riel n'en est pas loin: voilà des témoins vivants et solennels. Oui, nous le répétons, tous les tripotages du Pacifique, lors même qu'ils seraient vrais, ne sont rien à côté du douloureux spectacle d'une population qui se voit indignement abusée dans sa bonne foi par un gouvernement qui avait solennellement promis de la protéger.

MM. Macdonald et Cie., ont fourni 40,000 traverses à la Compagnie du chemin de fer de la Colonisation du Nord.

On lit dans le *Métis*:

Un certain Dupont, arraché l'hiver dernier par M. Royal à la potence où voulait l'envoyer M. Clarke, est aujourd'hui, par un singulier revirement des choses, au service du procureur-général. Épousant les haines de son chef, ce Dupont a proposé l'autre soir à la foule qui faisait un feu de joie pour célébrer la chute du ministère de Sir John, d'aller au parlement chercher M. Royal, le collègue de M. Clarke, et de le faire brûler vif. Rien que cela. La foule l'a menacé de l'y jeter lui-même s'il ne se taisait.

Il est permis de demander si Dupont agissait en cette circonstance à l'instigation de son chef.

Il ne faut pas oublier que le *Métis* est la propriété de M. Royal, et que M. Clarke et M. Royal sont membres du même ministère.

Nous trouvons cet autre entrefilet dans le même numéro:

M. le procureur-général Clarke a formellement annoncé mardi dernier en chambre qu'aussitôt après la session terminée, il se retirerait de la vie publique.

Cette nouvelle a paru répandre le contentement sur toutes les figures indistinctement.

Cependant, comme M. Clarke a déjà proclamé la même chose l'an dernier à Headingly, touchant la session de février 1873, il nous est difficile d'ajouter une entière foi à sa nouvelle déclaration.

Nous croyons donc en résumé que la chambre s'est réjouie un peu trop vite, hélas!

Il est évident que les ministres au Manitoba ne filent pas ensemble le parfait amour.

Il paraît que la fameuse loi de M. Clarke pour changer les limites des comtés, n'est pas un modèle du genre. Voici ce qu'en dit notre honorable confrère du Manitoba: "M. Clarke est l'auteur officiel de cette loi qui n'a ni queue ni tête.

On conçoit ce qu'un bill préparé par M. Hay, qui est un bon meunier, M. Sutherland, qui est un bon cultivateur, et M. Clarke qui les a laissés faire les yeux fermés, ce que peut être une loi élaborée par de tels hommes. Cela n'a ni sens, ni rime, ni raison.

D'après cette loi, ce n'est plus comme représentants de tel ou tel comté que seront appelés dorénavant en Chambre, nos membres; mais on dira — "l'honorable membre, numéro un" — et ainsi de suite jusqu'à vingt-quatre. Absolument comme à la parade. Ce serait ridicule à en mourir de rire, si tout cela n'était pas une tentative de nous tuer publiquement.

Le Cabinet local de la province d'Ontario est réorganisé comme suit: MM. Mowat, procureur-général; McKellar, secrétaire provincial; Crooks, trésorier; Pardee, commissaire des terres de la Couronne, et Fraser, ministre de l'agriculture.

On lit dans le *National*:

St. Edouard, 27.

M. Dorion a été élu par acclamation.

M. Coupal a parlé en faveur du ministre de la justice.

M. Dorion expliqua la position du nouveau Cabinet et dit que puisque le pays s'était engagé à construire le chemin de fer du Pacifique, le gouvernement le fera construire aussitôt que possible et qu'il s'occupera de l'élargissement des canaux, encouragera la construction des chemins de fer et s'efforcera de conclure un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Relativement à la loi des écoles du Nouveau-Brunswick, cette question a été référée au Conseil Privé en Angleterre et, suivant la recommandation des évêques canadiens, le gouvernement ne fera rien à ce sujet avant d'avoir reçu la décision des officiers en loi anglais.

Quant à Riel, il dit que s'il était prouvé que l'ancien gouvernement lui a promis l'amnistie, cela lui serait très-favorable.

Le *Herald* a annoncé que la place de juge-en-chef à Manitoba avait été offerte à M. Joseph Dautre, mais le *National* contredit cette nouvelle.

On annonce la nomination de M. Marc-Aurèle Plamondon, avocat, de Québec, à la place, d'agent du ministre de la Justice pour le district de Québec.

M. Paul De Cazes, avocat, de St. Hyacinthe, est nommé agent d'émigration en France. Le ministère fédéral ne pouvait faire une meilleure nomination parmi ses partisans politiques. Nous félicitons M. De Cazes personnellement et nous lui souhaitons un succès complet, succès que faciliteront sans doute ses relations de parenté avec M. le duc De Cazes, le nouveau ministre des Affaires Etrangères.

Les ministres sont tous réélus, à part M. Burpee et M. Laird.

Plusieurs journaux ministériels disent que la question des Ecoles du Nouveau-Brunswick sera résolue par le gouvernement local de cette province de manière à donner satisfaction aux catholiques. Le *Moniteur Acadien* croit savoir que les deux ministres qui représentent cette province dans le cabinet fédéral, ont pris l'engagement de faire ainsi résoudre cette difficulté.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

En cette ville, le 28 novembre, la dame du Dr. L. A. G. Jacques, une fille.

Le 25 novembre, à Kennebunk, Maine, la dame de J. B. Dubé, un fils.

A Matane, le 12 courant, la dame de L. J. Lévesque, marchand, une fille.

MARIAGE.

En cette ville, le 10 novembre 1873, M. Salomon Mazurette, notre distingué pianiste canadien, conduisait à l'autel Mlle Marie-Louise Joly, fille cadette de M. Pierre Joly, importateur de cette ville.

Mgr. de Gratianopolis donna la bénédiction nuptiale à l'heureux couple.

DÉCÈS.

En cette ville, le 22 courant, Maria-Eva-Fabiola-Rose-Delima, fille de Daniel Wilson, commis marchand, à l'âge de 2 ans 8 mois et 19 jours.

CAUSERIE.

DES MACHINES.—DE LEUR INFLUENCE.

Il s'est écoulé bien du temps avant qu'on ait compris toute l'utilité des machines.

Un inventeur vient présenter un jour à Colbert une machine qui peut faire le travail de dix hommes : "Portez ailleurs votre découverte," lui dit le grand ministre.

Quand on parle des chemins de fer à Santa Rosa, son premier mouvement est de dire : "Que ferons nous de nos muletiers !"

Quand Turgot veut remplacer les lourdes diligences de son temps par des locomotives plus rapides, tout le monde murmure; les diatribes pleuvent, on baptise les nouvelles diligences d'un nom qu'on veut rendre ridicule, les Turgalines; et un poète du temps fait des vers contre le ministre où il l'accuse de se perdre dans de vains projets, de trancher du souverain, lui souhaitant que ses voitures aillent si bon train qu'elles le mènent à tous les diables !

Si moi-même, qui est un esprit honnête, exempt de préjugés et ami du progrès, ne sait pas se défendre de la prévention commune à l'égard des machines, et il s'écrie : qu'il vaut mieux que la population se compose de citoyens que de machines à vapeur, ce qui est incontestable, mais ce qui ne prouve rien.

Au fond, quelle objection sérieuse peut-on faire contre les machines ?

Il n'est personne qui ne reconnaisse l'utilité de l'outil : c'est par l'outil que l'homme a pris sur la nature et qu'il marque en partie sa supériorité sur les animaux.

Or, quelle différence essentielle y a-t-il donc entre l'outil et la machine ? La machine est un outil compliqué, l'outil est une machine simple, voir à tout. L'avantage de la machine, c'est tout simplement de posséder une plus grande puissance.

On n'a pas grand effort à faire aujourd'hui pour démontrer les immenses services rendus par les machines et l'énorme supériorité qu'elles donnent aux sociétés modernes sur les sociétés de l'antiquité et du moyen âge.

Avant l'invention des machines à eau et des machines à vent, c'étaient les esclaves, les prisonniers ou les femmes qui tournaient la meule.

Qui ne se rappelle, dans les comédies de Plaute, les laments de esclaves à l'idée du moulin et de la meule ?

Homère nous apprend que douze femmes étaient constamment occupées dans la maison de Pénélope à moudre le grain, et il nous montre, dans le 20^e chant de l'Odyssee, une malheureuse esclave accablée sous ce rude métier, maudissant les festins qui ont multiplié ses peines et se plaignant d'être devenue comme une ombre.

Independamment de la question d'humanité, quelle économie de temps et d'argent ne donne pas l'emploi de la plus simple des machines ?

Le moulin à eau, un moulin loué \$600 par an, peut moulinier en un jour autant de blé que 150 hommes. Si ce moulin fonctionne 300 jours par an, il coûte \$2 par jour; et si l'on admet que les hommes coûtent \$100, c'est \$98 d'économie qui, réparties sur une quantité de 100 minots, constituent plus que la moitié du prix du blé lui-même.

On peut multiplier les exemples : on en trouve dans toutes les industries.

S'agit-il de l'industrie des transports : Un porte-faix porte 60 livres; un cheval 600 livres; un cheval attelé à une charrette tirera 2 000 livres; un cheval attelé à une globe sur un canal, 160,000, un chemin de fer, à dépense égale, portera deux millions de livres. Un seul homme, à l'aide de la machine, arrivera à faire l'emploi de 15,000 ou 20,000 hommes.

Veut-on un exemple tiré de la presse. Une presse mécanique peut tirer 60,000 feuilles; 600,000 copistes ne pourraient pas suffire au même travail.

Il résulte de ce phénomène de nombreux avantages : 1. la production est multipliée d'une manière considérable; 2. les prix s'abaissent sans cesse, ils sont cinq fois moindres qu'il y a 25 ans, et douze fois moindres qu'il y a 50 ans; 3. le bon marché provoque la demande, et la consommation s'accroît; 4. il y a plus de bien-être, plus de force intellectuelle et morale disponible, ce qui entraine le développement de l'instruction, des lettres, des arts, de la civilisation générale.

On reproche aux machines de faire concurrence aux ouvriers et de leur enlever leur travail, et avec leur travail leurs moyens de subsistance.

Le reproche est puéil, et aujourd'hui on ne s'avise guère de le répéter.

Quand l'ouvrier est sans ouvrage, cela tient à des circonstances où la machine n'a rien à voir.

L'effet de l'introduction des machines a été, au contraire, d'augmenter partout le nombre des ouvriers.

En 1769, avant l'invention d'Arkwright (2) il y avait 8 000 ouvriers employés à l'industrie du coton; dix-huit ans après, en 1787, il y en avait 352,000; en 1833, 800,000. Pour filer la quantité de coton d'innée par les 800,000 ouvriers, il aurait fallu par les procédés en usage avant 1769, 158 millions d'hommes.

Il en est ainsi de toutes les industries.

Il y avait tout au plus 5 ou 6 000 copistes au moyen âge, combien compte-t-on aujourd'hui d'ouvriers employés au travail analogue de l'imprimerie ?

Il n'y a qu'un mal attaché à l'invention des machines, c'est qu'au moment où elle se produit il y a un grand déplacement des existences. Encore est-il rare que le phénomène éclate brusquement, et que la nouvelle découverte renouvelle du jour au lendemain la face entière de l'industrie; il y a une transition qui permet presque toujours de se pourvoir ailleurs.

(1) Autrefois les fibres anglaises de coton n'alimentaient que la consommation du pays, qui était en moyenne d'un dixième de verge de tissu par individu, et aujourd'hui elle donne plus de 17 à 19 verges par tête, et e les on exportent des quantités considérables.

(2) Un barbier, nommé Arkwright, se demanda un jour pourquoi, au lieu d'un rouet qui file un seul fil de coton à la fois, et par le moyen duquel une personne obtient, dans vingt-quatre heures tout au plus, une once ou deux de fil de coton, on ne filerait pas la même matière sur de grands rouets, d'où sortiraient plusieurs centaines de fils en même temps, et par le moyen desquels une seule personne obtiendrait par jour plusieurs livres de coton filé. (J.-B. Say, Cours d'Economie Politique.)

Il faut le dire pourtant, le mal existe, bien qu'il ne soit que temporaire, et il importe de chercher les moyens d'y remédier : ce moyen, c'est le développement de l'esprit de prévoyance dans les classes ouvrières.

L'esprit de prévoyance a fait de grands progrès depuis quelques années; il est appelé à en faire de plus grands encore. Les sociétés de coopération, de secours mutuels, l'enseignement professionnel ne font, pour ainsi dire, que de naître. L'enseignement professionnel aura pour effet de préparer les ouvriers à affronter les crises industrielles, en leur donnant le moyen de passer plus facilement d'un métier à un autre. L'enseignement de l'atelier ne donne qu'un métier, l'enseignement de l'école développe l'intelligence générale, et fait pour ainsi dire, que l'homme a plusieurs cordes à son arc.

J. W. MILLER.

Rimouski, 10 Novembre 1873.

PEAUX-BLANCHES ET PEAUX-ROUGES

(Drames de l'Amerique du Nord)

PAR

EMILE CHEVALIER.

(Suite.)

CHAPITRE VI.

A BORD DE LA "MOUETTE."

Avoir de dix huit à trente ans, une imagination vive, un cœur chaud, aimant, des ressources matérielles pour le présent; être libre, et sillonner à bord d'un bâtiment léger, docile à la brise, ferme à la vague, quelque grand cours d'eau de l'Amerique Septentrionale, en une glorieuse journée de printemps, voilà un de ces plaisirs, je devrais écrire bonheurs, dont on conserve éternellement la mémoire.

L'hiver fut long; il fut rigoureux. Sa durée, cinq, six mois, huit peut-être! Pendant la plus grande partie de ce temps, ruisseau, rivière, fleuve, a été couvert d'un monotone et lourd lindeuil de glace. De verdure plus; la neige partout, au village, à la ville, comme à la campagne, à la forêt. La vie végétale sommeille; la vie animale paraît éteinte ailleurs que chez l'homme et ses animaux domestiques.

On dirait que notre mère nourricière ne respire plus. Mais vienne le renouveau! Ainsi que la baguette d'un magicien, le premier rayon du soleil chasse la torpeur, ravive le soufl, ranime la nature engourdie.

Entendez! c'est la glace qui craque et se rompt sous l'effort des ondes. Elles bondissent, elle pétillent, elles courent, volent, joyeuses d'échapper à la captivité; pour leur faire fête, une opulente draperie se plait déjà à les revêtir. Ce double ruban d'émeraude, mille fleurs odorantes le diaprèrent bientôt, demain peut-être.

Haut et loin filent les bandes d'oiseaux aquatiques. De cet arbre, hier ployant sous des concrétions glaciales qui lui donnaient l'air d'une girandole immense, de cet arbre, dont les verts bourgeons fendent aujourd'hui, leur capsule rougeâtre, s'élève un chant,—chant de reconnaissance sans doute,—c'est celui du rossignol américain.

A sa voix, à son appel, ne tardera pas à répondre le concert des autres virtuoses des bois, auquel se joindra, peu après, la musique des habitants des fleurs et des gazons.

Moins de huit jours suffisent souvent à l'accomplissement de tous ces prodiges annuels.

Ah! comme il est délicieux, je le répète, de profiter de la reouverture de la navigation, quand le ciel est pur, le temps pas trop froid, pour faire une excursion fluviale.

La Mouette remontait gracieusement la Sainte-Marie, chargée de glaçons qui brillaient au soleil comme des plaques d'or ou d'argent.

Les bords de la rivière, à demi parés de leur toilette d'été, avaient tout le charme du déshabillé.

Des bouffées d'un air frais et bal-amique invitaient à la gaieté en aiguillant les sens.

Aussi les passagers du bâtiment se tenaient sur le pont, mêlant leurs chants à ceux des matelots, occupés, soit à arrimer les marchandises dans l'entrepont, soit à disposer leur voile pour entrer dans le lac Supérieur, dont les deux sentinelles, postées à la porte, le gros cap et le cap Iroquois, se profilait hardiment à l'horizon.

Vers deux heures, les caps furent doublés, et Adrien Dubreuil se trouva, pour la première fois, devant cette mer intérieure nommée lac Supérieur.

Aussitôt la Mouette commença à rouler et à donner de la bande, pressée, foulée qu'elle était par une multitude de petites lames, courtes mais violentes, qui la battaient en tous sens.

Le balottement du navire rendait incommode le séjour sur le pont. Cependant Dubreuil résolut d'y rester, autant pour jouir du spectacle qu'il avait sous les yeux que pour éviter la cabine, où l'on respirait une odeur infecte d'huile de poisson, de goudron et de salaison.

Inutile de dire que Jacot Godaillieur demeurait en planton près de lui.

Si grotesque que fût le digne ex-cavaliere de première classe dans son uniforme de dragon, il l'était bien autrement dans son costume de trappeur, rehaussé de ses grandes bottes éperonnées!

Il sembla que le tranchant de sa figure se fût affilé et que ses moustaches jaunes eussent allongé.

Constata-toutefois, pour l'acquit de notre conscience, que le malheureux dragon commençait à sentir les atteintes de cette affection si désagréable, si accablante, qu'on appelle le mal de mer, et auquel bien peu de personnes, même parmi les plus aguerries aux tourmentes de l'Océan, échappent sur les grands lacs de l'Amerique Septentrionale.

Dubreuil, cependant, n'en était point du tout incommode.

Assis sur une barrique, au pied du mât principal, et tenant à la main son télescope de voyage, il humait avec délices un excellent havane, sans trop s'inquiéter de Godaillieur qui geignait près de lui.

—Sauf votre respect, vous êtes bien heureux, vous mar'chef, de pouvoir fumer comme ça! dit celui-ci entre deux hoquets!

—Veux-tu un cigare ?

—Une cigale! mar'chef! vous désirez ma mort, sans vous faire d'offense.

—Tu les aimes pourtant ?

—Ah! oui, à terre, on en fume tout de même des cigales, avec les camaraux, quand on est en goguette, mais.....

Jacot n'acheva pas sa phrase. Saisi d'un besoin impérieux, il s'était précipité vers le plat-bord du bâtiment.

Une minute après, il revint fort pâle à sa place, en s'essuyant la moustache avec la manche de son capot.

—Ça vous arrache l'âme, murmura-t-il; ah! si j'avais su!

—Je t'avais prévenu!

—Sans vous manquer de respect, mar'chef, je vous ai suivi et je vous suivrais au bout du monde, même entre les tigres et les lions! mais ça n'empêche que j'aime mieux le plancher des vaches.... Voyez vous, mar'chef, ma tête vire..... vire..... et ça me gargouille là-dedans....

Il se frappa la poitrine.

—Oui, ça me gargouille..... brrrout....

Et Godaillieur courut encore s'accouder à la préceinte.

A son retour Dubreuil lui dit :

—Décidément, ça te tient, mon pauvre vieux camarade. Emploie donc le remède que je t'ai indiqué en traversant l'Atlantique.

—Nom d'une carabine! je n'y pensais plus. Ce que c'est pourtant que d'avoir été aux écoles, voyez un peu, mar'chef, sans vous manquer de respect! Vous m'aviez dit ?

—Ecraser une pomme de reinette dans un petit verre d'eau-de-vie, verser dessus environ une cartouche de poudre à fusil, mélanger le tout et avaler d'un trait!

—Ah! oui, c'est ça, je m'en souviens. Mais si l'on mettait deux petits verres d'eau-de-vie, est-ce que ça ferait le même effet, mar'chef ?

—Mets-en trois si tu veux, ivrogne! dit Dubreuil en riant.

—C'est que, voyez-vous, j'ai l'estomac joliment détérioré par ces.....

—Tu trouveras tout ce qu'il faut, sur mon cadre, dans mon sac de nuit.

Au bout d'un moment, le dragon remonta de la cabine en éternuant à faire frémir la membrure du navire.

—Ah! c'est raide, raide, comme si on avalait une douzaine de lattes, s'écria-t-il.

—Veux-tu fumer maintenant ?

—Tout de même si j'avais mon brûle-gueule enlotté, celui qui venait du 7e! mais vous savez bien qu'il a été cassé le jour.... Mon uniforme.... est-ce que je ne pourrais pas le mettre ici, mon uniforme, hein, mar'chef ?

—Non.

—Sans vous manquer de respect, nous ne sommes pourtant plus au Sault-Sainte-Marie. Il n'y a qu'un sauvage sur le vaisseau. S'il disait un mot je....

—Je te défends de rendre ton uniforme.

—C'est que ça me permettrait de fumer!

—Comment! comment! quelle sottise nouvelle encore.

—Puisque, dit Godaillieur d'un ton larmoyant, j'avais cassé ma pipe, une pipe si bonne que vous m'aviez donnée il y a cinq ans, au régiment, puisque je l'avais cassée le jour.... le jour.... où vous m'avez retiré la permission.... de porter..... mon uniforme de petite tenue.... j'ai.... j'ai juré..... mar'chef.... de ne plus fumer avant de l'avoir sur le dos....

—Oh! le niais! je te donnerai une autre pipe.

Jacot hochait mélancoliquement la tête.

—Ça ne sera pas comme l'ancienne.... celle-là vous m'en aviez fait cadeau le soir de votre promotion au grade de mar'chef. Ah! je m'en souviens comme d'aujourd'hui! vous sortiez de la cantine.... vous aviez arrosé les galons, sans vous manquer de respect, mar'chef.... C'était le bon temps.... J'espérais que nous y resterions toujours au régiment.... Dans deux ans, que je me disais, nous serons sous-lieutenant.... on s'en donnera alors du loisir.... L'année suivante lieutenant.... puis capitaine.... chef d'escadron après, avec la croix!.... et s'il survient un petit bout de guerre, ah! malheureux! avant dix ans coronel!.... coronel dans dix ans! quand j'y pense, mar'chef, quand j'y pense!....

Et l'ex-cavaliere de première classe, dont la potion qu'il venait de prendre avait singulièrement enflammé le sang, voulant ajouter du poids à son idée, donna un grand coup de poing sur un tonneau près de lui.

Sous la violence du choc une douve céda, et le bras de Jacot plongea tout entier dans la pièce.

Aux éclats de rire des matelots et de Dubreuil, il l'en retira enduit d'une épaisse couche de mélasse, dont il barbouilla affreusement ses vêtements et son visage en voulant s'en débarrasser.

—Allons, va te changer, lui dit son maître.

—Oui, je vas me changer, et je vous prie de croire, sans vous manquer de respect, mar'chef, que je leur revaudrai à tous ces pékins, pour s'être....

—Bien! bien!

—Oui, vous me le paierez, brigands! cria le dragon en montrant son poing aux gens de l'équipage.

La cloche du bord sonna alors le dîner, et Dubreuil descendit à la cabine, où le capitaine de la Mouette, son pilote et quelques Yankees, actionnaires ou propriétaires d'une partie des mines du lac Supérieur, étaient réunis autour d'une table sans nappe, grossièrement servie.

Un morceau de mess pork, entouré de patates cuites à l'eau, une oie sauvage bouillie, des pickles, et du biscuit dur comme du silex, composaient le menu.

De même que tous les repas américains, celui-ci fut silencieux ; silencieux cependant n'est pas le mot propre, car si l'on ne parla pas, le cliquetis des mâchoires et des fourchettes, les craquements secs du biscuit, chaque fois qu'on le rompait, constituèrent une somme de sons assez respectable.

Le couvert enlevé, les Américains se mirent à boire du whiskey en faisant une partie de bluff avec le capitaine. Dubreuil remonta sur le pont où il resta jusqu'au thé. La soirée étant très-fraîche, sa tasse de thé prise avec un cracker et un peu de beurre salé, Adrien se coucha, tandis que les Yankees se remettaient au jeu et au whiskey.

Ils passèrent ainsi la nuit. Le lendemain l'un d'eux avait perdu cinq cents dollars. Cette perte ne l'empêcha pas de reprendre les cartes aussitôt après le déjeuner.

Il perdit encore ce jour-là, ainsi que le suivant, et ne s'en montra pas plus triste.

La même cabine servait de salle à manger, chambre à coucher, tripot.

Durant la troisième nuit, Dubreuil entendit l'infortuné perdant qui disait à ses compagnons de jeu :

—Je possédais deux mille dollars, plus deux actions en valant autant ; vous m'avez tout gagné, il ne me reste pas un penny ; vous voudrez bien m'employer comme ouvrier aux mines.

—Sans doute, John, répondirent-ils, nous ferons cela pour un ami. Vous êtes fort, intelligent, vos services nous seront très-précieux.

Et, sur leur promesse, John alla se coucher avec le calme d'un homme qui a bien rempli sa journée.

Cette inconscience de la fortune, ce stoïcisme dans l'adversité, joints à cette âpreté au lucre, à cette dépense inouïe de forces pour acquérir, par tous les moyens, richesse ou *famósité*, émerveillaient Dubreuil à mesure qu'il s'initiait davantage aux mœurs de la population yankee.

John couchait dans un cadre au-dessus de l'ingénieur français. Ce dernier ne put s'empêcher de lui dire :

—Je vous admire, monsieur, de passer ainsi, sans soucier, de l'aisance à la misère !

—Bah ! répondit l'Américain avec l'accent nasal particulier à ses compatriotes, cela m'est parfaitement égal. En travaillant quinze jours aux mines j'aurai gagné vingt dollars, plus ma nourriture, j'organiserai une partie de cartes ou une affaire quelconque, et ce serait bien le diable si, dans un mois ou deux, je n'avais pas regagné ce que je viens de perdre. *Good night, stranger!*

—Bonne nuit, monsieur, repartit Dubreuil, qui ne tarda pas à s'endormir.

Plongé dans un profond sommeil, il rêvait à sa chère France, quand un brusque et épouvantable mouvement de tangage, qui lui fit croire que le navire sombrait, l'éveilla soudain.

—Debout ! cria-t-il en sautant à bas de son cadre.

—Qu'avez-vous, étranger ? demanda sans bouger son voisin du lit supérieur.

—Une tempête !

—Ce n'est pas la peine de se lever.

—Mais nous allons faire naufrage ! dit Adrien, qu'un nouveau coup de tangage avait envoyé rouler à l'autre bout de la cabine.

Il se rapprocha péniblement de son cadre, en s'aidant des mains et des genoux.

—Recouchez-vous, étranger, lui dit John.

—Me recoucher !

—Il n'y a aucun danger. Ce n'est qu'un caprice du lac !

—Singulier caprice, murmura le jeune homme en s'habillant aussi vite qu'il pouvait.

Son pantalon passé, il monta pieds nus, sur le pont.

Là, une scène extraordinaire, unique, se déroulait.

Le jour paraissait, et à ses naissantes clartés, on distinguait, à bâbord et à tribord de la *Mouette*, la nappe du lac Supérieur unie comme une glace.

Mais, en avant, en arrière, elle formait, à perte de vue, un pli formidable, haut de plus de quinze mètres.

Sur ce pli d'eau, au sommet duquel, comme une plume, voltigeait le léger bâtiment, couraient des vagues énormes, qui le prenaient soit en proue, soit en poupe, le portaient tantôt à la crête d'une montagne, et tantôt le précipitaient dans un abîme.

C'était effrayant ! c'était merveilleux !

Avec cela, pas un souffle d'air, pas une ride, pas un froncement à la surface du lac, de chaque côté du bâtiment.

Il semblait que la *Mouette* flottât dans l'air.

Mais des mugissements terribles, cavernaux, comme ceux qui précèdent les éruptions dans les contrées volcaniques, se faisaient entendre ; des paquets d'eaux énormes submergeaient, à chaque minute, ou l'avant ou l'arrière du vaisseau.

Il était à craindre qu'il ne s'engloutit.

Adrien Dubreuil se rappelait bien avoir lu la relation des singulières tourmentes auxquelles sont sujets les lacs Supérieur et Huron, mais combien ee qu'il voyait était loin même des récits qu'il avait taxés d'exagération !

Sur la *Mouette*, on avait serré toutes les voiles, à l'exception de celles de beaupré.

Le pilote, le capitaine et deux robustes matelots se tenaient à la barre.

Leurs efforts réunis tendaient à profiter d'un des plongements du navire entre deux vagues, pour le pousser hors de cette redoutable chaîne de brisants.

Longtemps ils échouèrent, et chaque tentative infructueuse faillit causer la perte de la *Mouette*, les flots déferlant aussitôt sur le pont et le couvrant en entier.

Chaque fois, Dubreuil prenait un bain des pieds à la tête et chaque fois il regretta d'avoir quitté la cabine. Mais il lui fallait maintenant rester en place, cramponné au râtelier du grand mât, car on avait fermé les écoutilles pour empêcher l'eau d'envahir l'intérieur du vaisseau, et n'eussent-elles pas été fermées qu'en lâchant son étroit, il eût couru risque d'être entraîné par la violence des flots.

Enfin, la *Mouette*, habilement lancée dans une sorte de

gorge, entre deux caps liquides, d'une élévation qui dépassait de beaucoup la flèche de ses mâts, la *Mouette* sortit de cet affreux défilé, dont les hauteurs verdâtres se dressèrent à sa droite comme une impénétrable barrière.

—Vous l'avez échappé belle ! dit le capitaine au jeune homme. Si pareil accident nous arrive désormais, je ne vous conseille pas de monter sur le pont admirer les *beautés* de la nature.

—Vraiment, monsieur, je n'ai aucun regret de ce que j'ai fait, répondit Adrien. Je n'imaginai pas être un jour témoin d'un spectacle...

—Ce n'est pas fini ! interrompit le capitaine. Regardez derrière vous.

Dubreuil se retourna et vit, avec un étonnement nouveau, que le renflement des eaux diminuait en longueur, pour se ramasser, se condenser, s'exhausser à son milieu. Quelques minutes après, il figurait une colonne dont la base pouvait avoir un kilomètre de circonférence et dont le fût, s'aminçant progressivement, se perdait dans les airs.

Des secousses, terribles comme des tremblements de terre, faisaient tour à tour rouler et tanguer la *Mouette*.

Le lac entier, si tranquille un moment auparavant, s'était agité ; il moutonnait, écumait bruyamment aux flancs du navire.

Bientôt le temps, clair et serein jusque-là, s'assombrit. La colonne disparut dans une brume grisâtre, à laquelle succéda une pluie torrentielle, qui tomba tout le jour.

Sur le soir, on jeta l'ancre sous le Portage du lac, au pied même de la presqu'île ou pointe Kiouinâ.

La *Mouette* était arrivée à destination.

Elle devait débarquer, le lendemain, ses passagers et son chargement.

Sauf un homme de bossoir laissé en sentinelle, tout le monde se coucha de bonne heure, car si l'équipage était excédé par les travaux de cette dure journée, les passagers étaient fatigués par le ballonnement qu'il leur avait fallu endurer pendant plus de huit heures consécutives.

Chacun reposait dans le navire, lorsque du pont partit un cri sinistre, immédiatement suivi d'un coup de feu.

CHAPITRE VII.

L'ŒUVRE DES APÔTRES.

Dans la cabine de la *Mouette* chacun s'éveilla en sursaut.

—Qu'est-ce ? qu'y a-t-il ? demanda Dubreuil.

—Rien, étranger, peut-être une attaque de quelques *rowdies*, répondit John en étirant paresseusement ses membres.

—Nous sommes attaqués, messieurs ; ça ne peut être que par les Apôtres ; préparons-nous à la résistance ; car, avec eux, il faut vaincre ou mourir ! s'écria le capitaine du navire.

Puis il sauta à bas de son lit, sur lequel il reposait à demi habillé, saisit une paire de revolvers et s'assura qu'ils étaient convenablement chargés.

—Que veut-il dire, avec ses Apôtres ? murmurait Adrien en passant à la hâte un vêtement.

—De braves gens, à qui on a fait, je crois, une trop mauvaise réputation, repartit John sans trop se presser pour descendre de son cadre. Ma foi, ajouta-t-il à mi-voix, si ce sont eux, ils viennent à propos, car j'ai envie de m'engager dans leur bande. Ils gagnent des dollars autant qu'ils veulent, et....

Un deuxième coup de feu l'arièta court dans son monologue.

Le capitaine de la *Mouette* poussa un gémissement. Ses revolvers lui tombèrent des mains, et il roula mort aux pieds de John, qui dit à voix haute :

—Pas si vite ! pas si vite ! pas si vite ! hé ! étrangers ; je suis des vôtres, moi. Que diable, faites attention, et ne déchargez pas comme ça vos armes à tort et à travers..

—Qu'on se rende, et à l'instant ! ordonna un homme d'une corpulence géante, vêtu de rouge de la tête aux pieds, qui venait d'apparaître au-dessous de l'écoutille.

—Non-seulement je me rends, mais je déclare qu'à partir de ce moment je vous appartiens corps et âme, étranger ; je ferai votre treizième apôtre, dit John, s'avançant à la rencontre de l'homme rouge et lui tendant familièrement la main.

Celui-ci répliqua à cet acte d'obséquiosité par une gourmade en plein visage, qui renversa John, tout sanglant, sur le plancher.

—Nom d'une carabine ! est-ce que nous nous laisserons assassiner comme ça par ces bandits ! hurla Godailleur, en se précipitant sur le meurtrier.

—Qui de vous est Français ? questionna Jésus, sans se préoccuper de l'attaque dont il était l'objet.

Ces paroles avaient été prononcées dans notre langue.

—Moi, je suis Français, et je vas te l'apprendre, canaille ! riposta l'ex-cavalier de première classe, en cherchant à éreindre le Mangeux-d'Hommes par la taille.

—Est-ce toi qui es ingénieur ?

—Ce n'est pas moi, vilain soldat, mais le mar'chef que voici. . . . là, devant nous, et qui va m'aider.....

—Faut-il écraser ce ver de terre ? dit l'Ecorché, qui venait de pénétrer dans la cabine, suivi de la moitié des Apôtres.

—Non ; ouvre un panneau.

Judas obéit.

Pendant ce temps, les brigands s'étaient emparés des passagers surpris, terrifiés par la soudaineté de cette agression, et les garrottaient.

Le panneau ouvert, Jésus, dont une des puissantes mains avait suffi à maîtriser le bouillant Godailleur, souleva notre homme jusqu'à la hauteur de sa bouche, le mordit au cou, et le lança comme une balle à travers l'ouverture.

L'on entendit un cri d'effroi, puis le son sourd d'un corps qui tombe à l'eau.

—Qu'il ne soit fait aucun mal au Français ! commanda le Mangeux-d'Hommes.

—Que me voulez vous ? lui dit Dubreuil, en se débauchant aux mains de Pierre et de Jean, qui essayaient de lui lier les bras.

—Tu le sauras bientôt.

—Vous êtes un misérable ! — Possible, répondit flegmatiquement Jésus ; mais cesse de résister, si tu n'as pas envie de rejoindre ton compagnon.

—Vous croyez que je me soumettrai lâchement..... —Qu'on le porte sur le pont et qu'on l'attache au pied du mât ! fit le Mangeux-d'Hommes, dont la voix, de douce qu'elle avait été en parlant à Dubreuil, devint, tout à coup, rétentissante comme un éclat de tonnerre.

Cédant au nombre et à la force, Adrien se laissa tranquillement monter sur le pont de la *Mouette*.

Là, à la lueur d'un falot, il vit un spectacle digne de pitié.

Cinq ou six cadavres gisaient baignés dans une mare de sang ; et tous les gens de l'équipage, les mains et les pieds solidement liés, étaient étendus le long du plat-bord.

L'épouvante était peinte dans leurs traits. Quelques-uns priaient ; d'autres proféraient des imprécations ; le plus grand nombre paraissaient plongés dans une prostration complète.

Après d'eux, les Apôtres déposèrent les corps des passagers, plus surpris, mais aussi effrayés que les matelots.

—Ah ! je me doutais bien que ça finirait ainsi, marmottait un de ces derniers ; mais le capitaine est un entêté. Il n'a pas voulu m'écouter. J'étais pourtant bien sûr que c'était un des Apôtres que j'avais vu au Saut ! maintenant, nous allons filer notre dernier nœud !

—Est-ce qu'ils nous tueront ? s'enquit un passager.

—Vous pouvez y compter, répondit le matelot. Quand est-ce que les Apôtres ont jamais fait grâce à leurs victimes ! nous n'en avons pas pour longtemps. Tenez, voilà ce que ça commence ; regardez.

En ce moment, les Douze Apôtres étaient rassemblés sur le pont de la *Mouette*, dont on avait levé les ancres, déferlèrent quelques basses voiles, et qui rangeait la côte de la presqu'île Kiouinâ.

En outre des falots trouvés sur le bâtiment, ils avaient allumé plusieurs torches de résine, dont la flamme vacillante zébrait de teintes rouges et de volutes de fumée grisâtre le noir de la nuit.

Noir opaque comme le métal, profond comme l'immensité, lourd comme l'inconnu.

Pas un rayon de lune, pas un scintillement d'étoile, mais, seulement, autour de la *Mouette*, un miroitement d'eau lugubre, produit par la clarté des lanternes, des torches, et qui ajoutait encore à l'horreur des ténèbres environnantes.

Quel drame au milieu de la zone lumineuse ! Le Mangeux-d'Hommes, en son sanglant appareil, est le héros principal. Il domine tout de sa taille et de sa beauté satanique. Sur lui aussi tous les yeux sont tournés : ses gens, dignes serviteurs d'un tel maître, attendent des ordres ; ses captifs attendent une sentence qui, trop tôt pour eux, hélas ! tombera de sa bouche.

Mais il sait être si grand, si majestueux dans son maintien, ce capitaine de brigands, qu'Adrien Dubreuil ne le contemple pas sans une sorte d'admiration craintive.

Combien d'exécrables criminels à qui il n'a manqué que les circonstances et un théâtre convenable pour être glorifiés par la majorité des hommes !

—Allons, l'Ecorché, à l'œuvre ! clama Jésus de sa voix foudroyante.

—Faut-il commencer par les vivants, ou par les morts ? répondit Judas.

—Par les morts, ça préparera les autres. Passe moi le capitaine.

—Voici, reprit l'Ecorché, en tendant à son chef le cadavre du patron de la *Mouette* qu'il avait ramassé sur le pont.

—Où est notre scribe Jean ?

—Présent, dit un des Apôtres, dont l'air arrogant se faisait encore remarquer parmi toutes ces figures impudentes.

—As-tu ton registre ?

—Oui.

—Nous en sommes ?

—Au numéro 75 des Blancs, 246 des Rouges et des Cuivrés, dit Jean, en s'asseyant sur une barrique, au-dessous d'une lanterne, après avoir ouvert un livret de parchemin, tout maculé de taches dégoûtantes.

—Ecris donc, continua Jésus.

—J'y suis, fit Jean.

Et il trempa une plume dans le sang qui coulait sur le pont.

—Numéro 76 des Blancs.

—Ça y est.

—Capitaine de la barque la *Mouette*.

En prononçant ces paroles, le Mangeux-d'Hommes tira de la gaine pendue à son côté un poignard, le planta dans le cœur du cadavre qu'il tenait à la main, puis, avec ses dents, il lui fit une profonde morsure au cou et le jeta par-dessus bord.

—Et d'un. Dépêchons ! à qui le tour ? dit-il ensuite.

—Le pilote, répondit l'Ecorché, lui passant un autre corps.

—Numéro 77 des Blancs, dit Jésus.

—Nous y sommes, repartit Jean après avoir inscrit le chiffre.

Le corps du pilote fut traité comme l'avait été celui du patron.

Judas tendit à son chef un nouveau cadavre : c'était celui d'un Indien.

—Numéro 247 des Rouges ! cria-t-il à Jean.

Mais, au lieu de lui déchirer le cou de ses dents, il pratiqua à cette place une incision cruciale avec son poignard.

(À continuer.)

Louis XIV aimait beaucoup Dominique, l'Arlequin. Cet acteur, se trouvant au souper du roi, avait les yeux fixés sur un certain plat de perdrix. Louis XIV, qui s'en aperçut, dit à l'officier qui desservait :

— Que l'on donne le plat à Dominique.

— Quoi ! sire ! demanda l'acteur, et les perdrix aussi ?

Le roi qui entra dans la pensée du comédien, reprit :

— Et les perdrix aussi.

FAITS DIVERS.

DRAME CONJUGAL.—M. Duncan Templeton, demeurant au no. 48 Quatorzième rue Ouest, est depuis plusieurs mois séparé de sa jeune femme, qui réside au no. 238 de la même rue, dans la pension tenue par une dame Kenney. Depuis la séparation, M. Templeton est allé souvent trouver sa femme, pour l'engager à revenir vivre avec lui, mais elle lui a toujours répondu par un refus formel. Samedi, vers 10 heures du matin, Mme Templeton passait dans la huitième avenue, quand elle fut subitement accostée par son mari, qui lui renouvela sa proposition de reprendre l'existence commune, et, sur son refus, la saisit par les poignets. Mme Templeton se mit à crier; un policeman accourut, arrêta le mari et se disposa à le conduire à la station, en priant la dame de les suivre. Le prisonnier n'opposa aucune résistance; mais, après avoir fait quelques pas il porta la main à la poche, et avant que le policeman eût pu deviner son dessein ou prévenir son mouvement, il déchargea un pistolet dans le cou de sa femme. La balle, entrée par le côté gauche de la gorge, a traversé la bouche, enlevé une portion du palais, et s'est logée dans la joue droite, d'où les médecins n'ont pas encore essayé de l'extraire, parce que cette opération sera très douloureuse, et dans l'état de faiblesse où se trouve la blessée aurait probablement une issue fatale. On ne saura que dans quelques jours si la blessure est mortelle. En admettant que Mme Templeton survive, elle restera privée de voix jusqu'à la fin de ses jours.

Mme Templeton, née Ida Babcock, est fille du général Babcock, secrétaire particulier du président Grant. Elle est âgée de 19 ans seulement, et il y en a trois que, contre le vœu formel de sa famille, elle avait épousé M. Duncan Templeton. Celui-ci est âgé de 32 ans. Il dit avoir attenté aux jours de sa femme parce que la pension qu'elle habitait, et dont elle refusait de sortir, est une maison mal fameée. Nous devons ajouter que, suivant les renseignements recueillis jusqu'à présent, il n'y a rien de vrai dans cette assertion, et que la réputation de Mme Kenney est au contraire très bonne.

L'enquête du coroner commencera probablement aujourd'hui.

LYNCH.—Un berger de New-Idra (Californie) a été assassiné le 12 courant par deux individus dont l'un, nommé Chaves, est parvenu à échapper aux poursuites. Mais l'autre, capturé par un comité de vigilance, a été jugé séance tenante, a fait des aveux, a été condamné à mort et pendu. On ne connaît les noms ni du berger assassiné, ni de celui de ses meurtriers qui a été lynché. On sait seulement que ce dernier faisait partie de la bande de Vasquez.

MEURTRE.—Abraham Beam, vieux fermier habitant à 3 milles de Middletown (Pennsylvanie), était occupé vendredi soir à quelques menus travaux dans sa grange, quand sont entrés trois nègres qui, enlevant au vieillard une petite hache qu'il avait à la main, l'en ont violemment frappé sur la tête. Leur victime morte, les trois bandits se sont dirigés vers la maison évidemment avec l'intention de la mettre au pillage. Mais les deux personnes qui se trouvaient au logis, les ayant vu venir, ont eu le temps de fermer la porte et les fenêtres, et les meurtriers, après quelques vaines tentatives d'escalade, se sont retirés. Aux derniers avis aucun d'eux n'avait été pris, mais ils étaient poursuivis de près.

CONFLAGRATION.—Dimanche, dix-huit bâtiments ont été détruits à Haverhill (Massachusetts) par un incendie né à 3 heures du matin, on ignore par quelle cause, dans le "block" Washburn. Huit cents ouvriers se trouvent privés d'emploi par cette conflagration, qui a dévoré quelques-unes des plus belles fabriques de la Nouvelle-Angleterre. La perte est estimée à \$175,000 et retombe pour la plus grande part sur MM. Gilman, Prescott, Nichols et George Green.

Les corps de deux hommes, Amos George, cordonnier, et Amos Heath, employé chez Boynton frères, ont été retirés de dessous les ruines du "block" Gilman, et il y a tout lieu de craindre qu'une troisième victime ne soit restée ensevelie sous les décombres. Trois pompiers, Cheney, Little et Hutchinson, ont été grièvement blessés.

NOTAIRE ÉVANOUI.—On a constaté hier la disparition de M. Edwin Winship, notaire public au No. 24 Broad street. M. Winship empruntait tout l'argent qu'il pouvait en promettant de payer un intérêt de 3 et demi p. cent par mois. Il y a déjà quelque

temps qu'il avait cessé de payer ses dividendes, mais on ne prévoyait pas une catastrophe si complète. Le montant des sommes qu'il a détournées s'élève, dit-on, à \$400,000. On le croit parti pour l'Europe.

BRUTALITÉ.—Bernard Clapenberg, résidant au No. 160 Greene street, a roué de coups samedi soir une habitante de la même maison, Nellie Walsh, qui est menacée d'en mourir et dont voici le récit:

"Samedi entre 5 et 6 heures du soir, je sortis de ma chambre, qui est au 3e étage, dans l'intention d'aller chez l'épicier chercher quelque chose pour souper. Sur le perron je rencontrai Bernard Clapenberg en train de démonter la serrure de la porte. Je lui dis qu'il n'avait pas le droit de faire cela. Alors il me frappa sous le sein gauche avec le tourne-vis qu'il avait entre les mains. Je saisis le tourne-vis et une lutte s'établit entre nous pour la possession de cet instrument dont l'acier se sépara du manche et demeura dans mes mains. Clapenberg me donna alors deux coups de pied dans l'estomac; je tombai sur le plancher; il continua à me frapper avec les pieds; puis, se penchant, il me meurtrit le corps jusqu'à le rendre tout noir et bleu, en disant qu'il voulait me tuer. Il dit aussi que je voulais le faire renvoyer du 1er étage pour l'occuper moi-même, mais que je ne l'aurais pas. Je lui répondis que je ne voulais pas du 1er étage, que j'avais le 3e et qu'il était suffisant pour mon enfant et moi-même. Little Morris, qui était avec moi, me releva, et avec l'aide de quelques filles me porta dans ma chambre; c'est du moins ce que l'on m'a dit, car les coups de pieds que Clapenberg m'a donnés dans l'estomac m'avaient fait perdre connaissance. J'ai craché depuis lors plus d'une pinte de sang. Clapenberg vivait avec une femme au 1er étage de la maison. Jamais auparavant je n'avais eu de dispute avec lui."

Clapenberg a été écroué en attendant le résultat des blessures de la victime de sa brutalité.

ASSASSINAT ANONYME.—Un homme bien vêtu, paraissant âgé d'environ 35 ans, a été trouvé hier matin étendu dans une mare de sang, près de la voie du chemin de fer New Jersey Central, au lieu dit Dark Lane, à une très petite distance d'Elizabeth (New-Jersey). Il avait la tête broyée, à coups de pierres à ce que l'on suppose, et les nombreuses contusions dont le corps était couvert indiquaient que l'inconnu a été frappé violemment, soit avec un bâton soit avec des talons de bottes. Les poches vides de la victime donnent à penser que le vol a été le mobile du crime. L'étranger a été transporté dans la Alms House, mais il est à peu près certain qu'il expirera sans avoir recouvré la voix ni la connaissance. Son assassin peut donc se réjouir, car l'impunité lui semble assurée.

MYSTIFICATION.—On sait que la police se crée en recherchant les circonstances relatives au meurtre de M. Charles Goodrich, de Brooklyn, a arrêté une dame Lucette Myers, qui était, disait-on, parfaitement au courant de cette ténébreuse affaire, et qui a fait effectivement un récit aussi embrouillé que détaillé, dans lequel un Espagnol, nommé Roscoe, joue un rôle très-important, mais encore plus mal défini. Or, cette dame Lucette Myers, qui probablement commence à s'ennuyer dans la maison de détention des témoins, déclare aujourd'hui que toutes ses révélations sont de pure invention, qu'elle ne sait pas et n'a jamais su un seul mot de l'assassinat de M. Goodrich, et qu'elle a voulu seulement s'amuser aux dépens de la police, de la justice et du public. Elle est folle, dit-elle, d'une bonne espégerie, et elle se sent parfois si pleine d'idées cocasses qu'il faut absolument qu'elle en accouche, sans quoi elle ferait explosion. C'est elle-même qui a écrit à la police la lettre mystérieuse annonçant qu'elle trouverait à tel endroit une dame Lucette Myers, qui serait en mesure de fournir tous les renseignements désirables sur le meurtre de Goodrich. Une fois arrêtée sur ses propres indications, elle imagina les récits que toute la presse a reproduits, mais qui n'avaient de fondement que dans sa fantaisie, attendu qu'elle n'avait jamais vu ni Kate Stoddard ni Roscoe, ni les autres héros de son roman. Elle trouve maintenant que la plaisanterie a assez duré, et elle demande à être renvoyée chez elle.

HOMICIDE.—Hier matin, dans une taverne de Lombard street, à Philadelphie, un Français, nommé François Clichon, a mortellement blessé d'un coup de couteau un certain Henry Burk, matelot. Ces deux hommes s'étaient enivrés de compagnie, et c'est au cours d'une violente querelle que Clichon, transporté de fureur, a plongé

son couteau dans le flanc de Burk. Le blessé a été porté à l'hôpital, et son compagnon, qui s'était d'abord échappé, a été peu après arrêté profondément endormi dans un "boarding house" voisin.

LA REINE DES POISSONS.—On enterrait dernièrement à Little-Hampton un singulier personnage. A voir la richesse du char funèbre, le long cortège des parents en voitures armoriées, les domestiques et les pleureuses aux grotesques voiles de crêpe, personne ne se serait douté que le mort qu'on portait aussi pompeusement en terre était... un requin d'un mètre quatre-vingts de long.

Voici l'explication de cet enterrement bizarre: c'est un vrai comte d'Edgar Poë. Le baronnet Sir George William Collys, devenu millionnaire par le décès de son oncle le duc de R..., se trouva obligé, par une clause expresse du testament, d'épouser une nièce du duc, qui habitait Singapore.

Il partit. Sa fiancée le reçut parfaitement, et, comme elle était charmante, le baronnet se sentit pris pour elle d'une passion absolument insensée.

Le couple décida que la cérémonie nuptiale se célébrerait en Angleterre, et s'embarqua à bord du Westminster.

A la hauteur du Ceylan, une effroyable tempête se déclara, le Westminster se brisa contre un écueil, et tout l'équipage périt, à l'exception des deux fiancés qui s'accrochèrent à la même épave... un tronçon de mat.

Deux jours après, un des steamers de la Peninsular Steam Oriental Company rencontra l'épave. William Collys seul survivait.

Désespérément cramponné, il regardait d'un oeil atone les profondeurs de la mer. Il fallut l'arracher de force de son tronçon de mat.

—Eh bien! répétait-il d'un air hébété, croyez vous à la métémsycose, à présent? Elle est au fond de l'eau... Mais je la retrouverai... C'est la reine des poissons!

Il n'est pas besoin d'ajouter qu'en voyant sa fiancée enlevée par une vague, le malheureux était devenu fou.

Rapatrié, William Collys fut soigné par les plus habiles spécialistes des trois royaumes. La folie furieuse fut conjurée mais il resta au baronnet une bizarre monomanie. Il se mit à parcourir sur son yacht les mers des cinq parties du monde, pêchant sans relâche, dans l'espoir de capturer sa fiancée, la reine des poissons. Il expliquait très sérieusement à ses amis, qu'il lui ferait un lac d'eau de mer, où il la verrait tous les jours et où son chapelain pourrait le marier.

La pauvre morte avait l'habitude de chanter une ballade indienne. Collys acheta une guitare, et toutes les fois qu'il pêchait, il pinçait de son instrument en répétant cette ballade pour attirer sa fiancée.

On le vit tour à tour pêcher dans la Manche des dorades et des marsouins, des poissons volants dans l'Atlantique, des balous aux Antilles, des négrières au Cap, des coffres dans le golfe du Mexique, des poissons-armés aux Bermudes, des pilettes dans le Pacifique, des aiguilles en Polynésie, des poissons-scies à Coromandel, des lunes dans la mer Rouge.

Mais, à mesure qu'il pêchait, il faisait vider ses filets avec désespoir. La Reine n'était pas dedans.

Un jour il déclara, en se réveillant, qu'il avait vu en rêve la Reine des poissons dans les mers de l'Inde, et l'on mit le cap sur Singapore.

Deux mois après, le yacht arriva dans le golfe du Bengale.

Un matin, le soleil se leva sur une mer immobile comme une immense émeraude, dans laquelle on eût encaissé des saphirs et des diamants. Pas un souffle de vent.

—Les lignes! cria William Collys; les lignes à l'eau!

Et saisissant sa guitare, il commença sa chanson.

Là! fit-il tout d'un coup, en étendant la main vers un poisson que personne ne put voir... Là!...voici la Reine des poissons. Oh! qu'elle est belle!

Les matelots continuaient à regarder inuitement.

Tenez, voyez, reprit le fou d'une voix halétante... Elle a des écailles d'or, des nageoires de rubis et des yeux de diamants noirs!... Ah!...elle plonge... A moi!

William Collys venait de disparaître dans les flots.

Un spectacle horrible suivit le plongeon. Un petit requin s'élança sur le baronnet et lui arracha un bras. Le malheureux disparut. Les matelots harponnèrent le requin qu'ils conservèrent dans un tonneau d'eau de-vie, pour rapporter en Angleterre la dépouille mortelle de William Collys. C'est ce requin qu'avec une excentricité toute britannique, on enterra mardi dernier à Little Hampton.

ACTE DE FAILLITE DE 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

JOSEPH CALIXTE THAUVERTE, marchand, de Ste. Marthe, comté de Vaudreuil, Failli.

Je, soussigné, ANTOINE PHANEUF, de Rigaud, comté de Vaudreuil, a été nommé Syndic en cette affaire.

Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi, sous un mois.

Avis leur est aussi par le présent donné que le Failli sus-mentionné a déposé à mon bureau un acte de composition et de décharge, signé par une majorité en nombre des créanciers du dit failli, représentant les trois quarts de la valeur de ses obligations, sujet à computation sur preuve de telle proportion; et si aucune opposition à cet acte de composition et de décharge n'est faite par écrit par un créancier ou des créanciers, dans l'espace de trois jours juridiques après la dernière publication de cet avis qui sera le 10ème jour de DÉCEMBRE prochain, 1873, je, Syndic officiel, agirai d'après les termes du dit acte de "composition et décharge."

A. PHANEUF,

Syndic Officiel.

Rigaud, 25 Nov., 1873.

4-28-2f—301

1873.

NOUVEAUX POÊLES DE PASSAGE A CHARBON.

CHEZ

L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24zz

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: 4-22zz G. STINSON & CO., Portland, Maine.

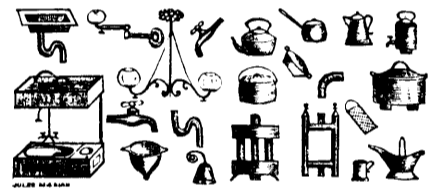
EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dérèglement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Addresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

GEORGE YON,

MARCHAND DE POÊLES, PLOMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considerable de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique; aussi un assortiment de chaplures importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, telle la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

4-27zz

(Établi en 1859.)

POUDRE ALLEMANDE,

SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 4-38zz

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRS, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL,

131, Rue St. Joseph. 4-27zz

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.